

# RAPPORT D'ACTIVITE 2022



**RÉPÉMA**  
RÉSEAU PÉRINATAL DE MAYOTTE

---

**RÉPÉMA**, Le Réseau périnatal de Mayotte (association loi 1901 créée en 2009) a pour principal objectif d'améliorer, renforcer la qualité et la sécurité de la prise en charge en périnatalité

---

PLUS D'INFORMATIONS  
CONTACTEZ REPEMA  
TEL: 0269 62 28 15  
[RESEAUX-SANTE-MAYOTTE.FR](http://RESEAUX-SANTE-MAYOTTE.FR)



# LE MOT DU PRESIDENT

---

L'année 2022 a été marquée par :

- Le renouvellement du CA avec une équipe bien motivée.
- Le succès grandissant des 2 jours des « Journées Périnatales de Mayotte » (JPM) en novembre et l'augmentation des adhérents à REPEMA.
- Le renouvellement de l'équipe en place :
  - Le départ de deux Responsables Communication et d'une Chargée de Communication pour les trois réseaux,
  - Début octobre, l'arrivée de la nouvelle sage-femme Répémobile/EVARS et d'une Responsable Administratif et Financier (RAF),
  - Le départ de deux assistantes de coordination non remplacées, faute de candidats à recruter.
- La mise à disposition de l'antenne mobile toujours plus demandée : la PMI, Nariké Msada, le CRCDC.
- L'accompagnement pour la certification QUALIOPI et la digitalisation des Organismes de Formations par le cabinet Lead performances.
- La mutualisation des locaux et des agents des réseaux de santé, nécessitant une réorganisation du travail, a montré les limites de cette expérimentation avec ses points positifs et ses inconvénients.

**Dr Soumeth ABASSE**

# SOMMAIRE

Historique	05
Contexte	06
Organisation	08
Missions et objectifs	15
Actions réalisées	16
• LA COORDINATION DES ACTEURS EN PERINATALITE	17
• LA FORMATION DES PROFESSIONNELS	25
• LA PREVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTE	39
• LA VEILLE ET LA DIFFUSION DES ACTUALITES, DES RECOMMANDATIONS EN PERINATALITÉ	69
• MUTUALISATION DES RESEAUX	74
Actions en cours	76
Conclusion	77

# HISTORIQUE

---

Conformément au Code de la santé publique, article L6321-1 du 4 mars 2002, et au cahier des charges nationales des Réseaux de Santé en Périnatalité, REPEMA (association loi 1901, créée en 2009) a pour principal objectif d'améliorer, de renforcer la qualité et la sécurité de la prise en charge en périnatalité.

Suite à l'instruction DGOS du 3 juillet 2015 et suivant la convention pluriannuelle signée en 2018 qui a fait l'objet d'avenant en 2019, les missions du Réseau Périnatal de Mayotte sont les suivantes :

- √ Contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale et régionale en santé périnatale et apporter son expertise à l'ARS
- √ Aider et accompagner les acteurs de l'offre de soins en santé périnatale
- √ Initier une réflexion autour de la mutualisation des réseaux de Mayotte

L'association REPEMA réunit les professionnels de diverses spécialités (gynécologie, obstétrique, pédiatrie...) afin d'offrir à la population de Mayotte un système de santé coordonné et gradué entre les différents acteurs.

# CONTEXTE : LA PERINATALITE A MAYOTTE

---

D'après le dernier recensement de 2022, le nombre d'habitants à Mayotte est de 300000. Le nombre augmente d'année en année, dû principalement au nombre de naissances supérieurs au nombre de décès. L'indice de fécondité en 2019 est de 4,6 enfants par femme contre 3,7 en Guyane et 1,86 en métropole. Le taux de natalité est de 34‰ (plus du double de nos voisins réunionnais).

En 2021, la maternité du centre hospitalier de Mayotte enregistre 10 810 accouchements et les prévisions des naissances sont toujours à la hausse (9147 naissances en 2020).

L'île souffre continuellement du manque de professionnels, que ce soit dans le service public (CHM et PMI) ou le secteur libéral. L'insécurité sur Mayotte accompagnée de la charge de travail importante rendent problématiques les installations sur l'île malgré les efforts des institutions pour encourager l'attractivité.

Le CHM regroupe 5 maternités : une maternité centrale située à Mamoudzou, et 4 autres maternités périphériques réparties sur les différents secteurs de l'île (Dzoumogné au nord, M'Ramadoudou au sud, Kahani au centre et Pamandzi en Petite-Terre).

La maternité de Mamoudzou, disposant d'un plateau technique plus développé, assure la prise en charge des accouchements à risque et les maternités périphériques les accouchements physiologiques. Les maternités périphériques sont assimilées à des maisons de naissance puisque seules les sages-femmes exercent dans ces centres (liés au manque d'obstétriciens et de pédiatres).

Les 3/4 des accouchements à Mayotte ont lieu à Mamoudzou. Sur l'entièreté des accouchements, 89% se font par voie basse. Les enfants nés en dehors des structures de soin représentent 8% des naissances, ce qui est 16 fois plus élevé qu'en métropole.

Le taux d'accouchement des mères mineures est 14 fois supérieur à celui de la métropole (respectivement presque 5% contre 0,3%). Le suivi de grossesse se réalise essentiellement en PMI. Il existe une quinzaine de points de PMI sur le territoire assurant le suivi des grossesses physiologiques. La PMI assure également les missions de planification et de consultations de prévention ainsi que de vaccination des enfants de 0 à 6 ans.

Le CHM dispose également d'un service de pédiatrie-néonatalogie. Les nouveaux nés y sont pris en charge dès la 24<sup>ème</sup> SA. Le taux de prématurité enregistré est de 11% en 2021 (contre 8% en métropole). Les transferts vers les structures hospitalières réunionnaises sont de plus en plus fréquents et cela est lié au manque de place dans l'unité de réanimation-néonatalogie (60 berceaux) pour la prise en charge de ces enfants ou dont une pathologie nécessite un transfert in utéro ou à la naissance. 2,3% des parturientes sont « évasanées » (évacuation sanitaire) avant la naissance de leur enfant et l'EVASAN concerne 0,7% des nouveaux nés.

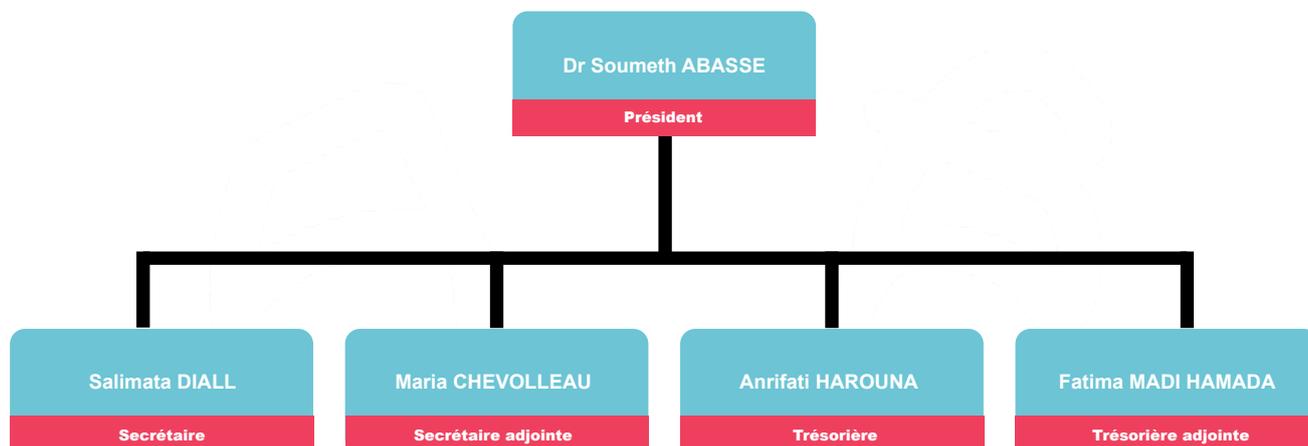
Depuis 2019, des permanences de consultations gynécologiques sont assurées dans les centres de référence. Un poste de sage-femme en charge de la contraception s'est créé au sein au CHM, en partenariat avec l'ARS, permettant ainsi d'assurer des consultations contraceptions gratuites avec une permanence dans les différents secteurs.

Actuellement, les IVG médicamenteuses en secteur public sont réalisées au CMR de M'Ramadoudou, de Dzoumogne, et au centre d'orthogénie de Mamoudzou. Cette année, des créneaux supplémentaires se sont ouverts en Petite-Terre, chaque mercredi. Cette situation inédite évite aux patientes le déplacement, elles qui étaient jusque-là orientées à Mamoudzou. Au niveau du secteur libéral, le groupe de travail des IVG a permis de sécuriser et étoffer cette offre de soins grâce à la mise en place de formations aux IVG médicamenteuses organisées par le réseau périnatal ainsi que ses partenaires : le CHM et le Conseil de l'Ordre. En fin d'année 2022, 9 cabinets de sages-femmes (11 sages-femmes libérales conventionnées) et 3 cabinets de médecins libéraux ont une convention avec le CHM (4 médecins libéraux réalisent actuellement des IVG sur le territoire dont 3 exercent à Mamoudzou). En 2021, Mayotte enregistre 1 652 IVG (dont 75% sont réalisés par le CHM). Le taux de recours à l'IVG chez les mineures est quant à lui presque 3 fois supérieur à celui de métropole. L'accès à l'IVG chirurgicale n'est quant à lui possible qu'au centre hospitalier de Mamoudzou.

Le panel des indicateurs permet de faire un constat sur la situation de la périnatalité à Mayotte.

# ORGANISATION

## I. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2022



**Président : Dr Soumeth ABASSE, médecin pédiatre chef de service pédiatrie néonatalogie CHM**

**Secrétaire : Dr Salimata DIALL, médecin Santé Publique CHM**

**Secrétaire adjointe : Maria CHEVOLLEAU, sage-femme coordinatrice CRCDC/REDECA**

**Trésorière : Anrifati HAROUNA, conseillère en génétique CHM**

**Trésorière adjointe : Fatima MADI HAMADA, infirmière puéricultrice coordinatrice néonatalogie CHM**

**Cloé MANDARD, sage-femme CHM, Présidente CDOSF976 (administratrice)**

**Haïrati HOUDJATI, sage-femme CHM (administratrice)**

**Mathilde LOZANO, sage-femme coordinatrice PMI Femmes (administratrice)**

**Fabienne MAZEAU, infirmière conseillère technique Rectorat de Mayotte (administratrice)**

**Fanydat JAFFAR, infirmière puéricultrice CHM (administratrice)**

**Pascale BOURHANE, infirmière puéricultrice CHM, Coordinatrice IFSI (administratrice)**

**Philibert VELOMAHITA, Pédiatre néonatalogie (administrateur)**

## II. LES REUNIONS DU BUREAU

Le bureau et le conseil d'administration se sont réunis 3 fois en 2022 :

Le 24/01/2022 : CA

Le 04/05/2022 : CA

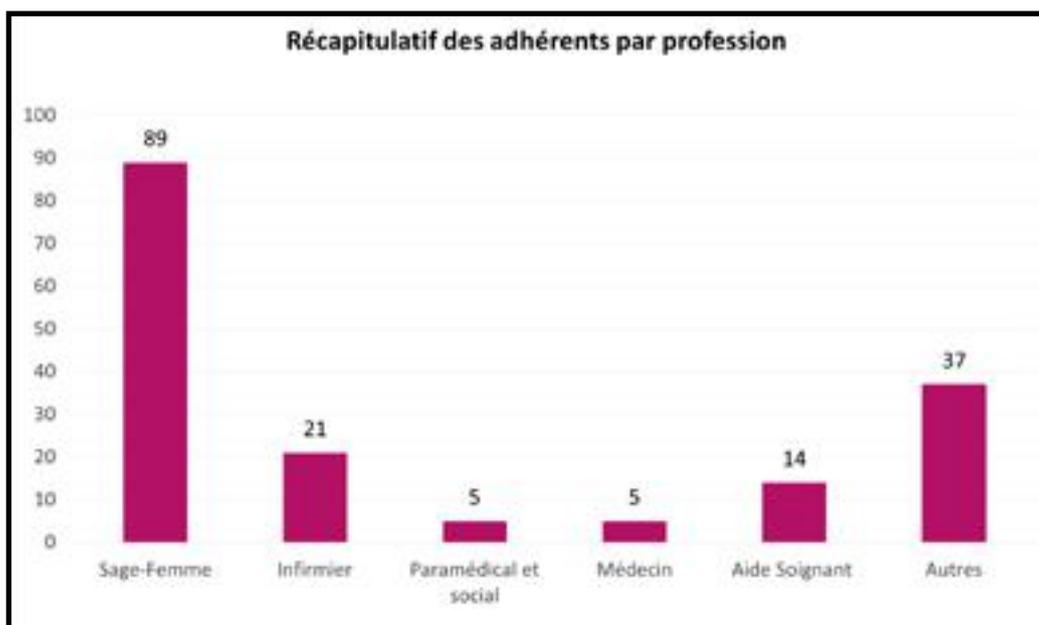
Le 28/06/2022 : AGE élections

## III. LES ADHERENTS AU 31 DECEMBRE 2022

- √ 98 nouveaux adhérents en 2022
- √ 73 déjà adhérents ayant renouvelé leur adhésion en 2022
- √ Soit 171 adhérents au total en 2022

En 2021, le réseau comptait un total de 104 adhérents.

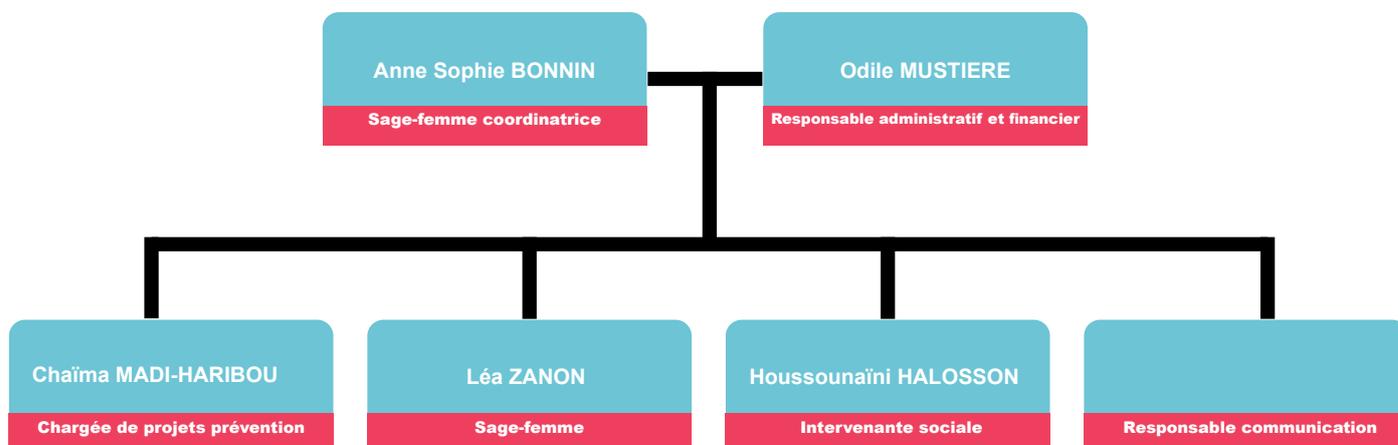
Entre 2021 et 2022, REPEMA a donc enregistré une hausse de 65% de ses adhésions.



52% des adhérents sont des sages-femmes (de tous les secteurs de l'île). REPEMA espère réussir à rallier plus de professionnels liés à la périnatalité (pédiatres, puériculteurs, éducateurs de jeunes enfants...).

- 89 sage-femmes
- 21 infirmières / infirmières puéricultrices
- 5 paramédicaux / sociaux
- 5 médecins / pédiatres
- 14 aides-soignantes / auxiliaires puériculture
- 37 autres (kinésithérapeutes, orthophonistes...)

## IV. LES SALARIES DU RESEAU AU 31 DECEMBRE 2022



## V. VARIATION DES EFFECTIFS

Postes	Au 01/01/2022	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Au 31/12/2022
Responsable Administratif et Financier	0	10/10/2022		1
MAD Coordinatrice	0.8	2016		0.8
Responsable Communication	0.4	09/10/2022 23/08/2022	16/05/2022 27/09/2022	0
Chargée de Communication	0.4	01/06/2022	16/09/2022	0
Chargée de projets prévention et formation	1	20/01/2020		1
Assistante de coordination	1	08/12/2021 01/07/2022	16/05/2022 27/09/2022	0
Intervenante Sociale interprète	1	2016		1
Sage-femme	0.5	20/07/2021	08/10/2022	0
Sage-femme Répémobile / EVARS	0	10/10/2022		1
<b>TOTAL</b>	<b>5.01</b>			<b>4.8</b>

## VI. LES SALARIES AU 31 DECEMBRE 2022

Postes en ETP (équivalent temps plein) Salariés REPEMA	Convention 2022	Réel 2022
<b>Responsable Administratif et Financier</b> Odile MUSTIERE	1	1
<b>Assistante de coordination</b> Sitti MADI / Anfoua CHAKA	1	0
<b>Chargée de projets prévention et formation</b> Chaïma MADI HARIBOU	1	1
<b>Sage-femme Répémobile/EVARs</b> Amy HECQUET / Léa ZANON	1	1
<b>Intervenante sociale et interprète</b> Houssounaïni HALOSSON	1	1
<b>Responsable de communication</b> Sarah SIELLEZ / Agnès JOUANIQUE Chargée de communication Toianti MADI	0.4	0
<b>TOTAL</b>	<b>5.4</b>	<b>4</b>

## VII. LES POSTES MIS A DISPOSITION AU 31 DECEMBRE 2022

Postes en ETP (équivalent temps plein) Salariés REPEMA	Convention 2022	Réel 2022
<b>MAD SF coordinatrice médicaler</b> Anne-Sophie BONNIN	0.8	0.8
<b>MAD agent d'accueil REDIAB</b>	0.33	0
<b>MAD agent d'accueil REDECA</b>	0.33	0.33
<b>MAD coursier chauffeur REDECA</b>	0.2	0.2
<b>MAD assistante de gestion REDECA</b>	0.21	0
<b>MAD secrétaire médicale REDIAB</b>	0.2	0
<b>MAD assistante de direction REDIAB</b>	0.21	0.21
<b>MAD coordinatrice médicale REDECA</b>	0.11	0
<b>TOTAL</b>	<b>2.39</b>	<b>1.54</b>

## VIII. LA FORMATION DES SALARIES

En 2022, dans le cadre de la digitalisation des Organismes de Formation à Mayotte (les OF), plusieurs salariés de REPEMA ont suivi des formations organisées par l'organisme Lead Performances, dirigé par Stéphane GUILLEBAUD et financées à 100% par le CARIF OREF.

### - Léa ZANON

- CRIPS IDF - Aborder la santé sexuelle en entretien individuel avec une personne migrante - 2 & 3 novembre 2022 / 14 heures - par Marie-Aimée BENOIT

- L'outil SELFLIFE, outil de médiation à visée préventive ou thérapeutique - Etablissement public de santé mentale de la Réunion (EPSMR)

26 & 27 octobre 2022 / 2 jours de 7h = 14 heures

### - Odile MUSTIERE

- Acquis chez Lead performances - 21h

- Réussir la conduite du changement - 29/11/2022 - 7 heures

- Identifier les enjeux qui rendent nécessaire le changement

- Appliquer le modèle ADKAR de conduite du changement

- Communiquer avec son équipe, convaincre et traiter les résistances

- Créer son tableau de bord d'entreprise et piloter efficacement ses projets - 28/11/2022 - 7 heures

- Connaître et maîtriser outils et méthodologie dans le pilotage de projet Microsoft Project & XMind

- Créer son tableau de bord d'entreprise en choisissant les bons indicateurs de performance avec Power Query

- Panorama des outils numériques - 14/12/2022 - 7 heures

- Stocker des fichiers dans un espace en ligne

- Créer un contenu de formation sur plusieurs outils numériques

- Utiliser des outils de travail collaboratif

### - Chaïma MADI-HARIBOU

- COREVIH océan Indien – CHU de La Réunion – du 20 au 22 avril 2022 – 21 h

Formation à la réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique TROD pour détecter le VIH – le VHC – VHB

### - Houssounaïni HALOSSON

- CRIPS IDF - Aborder la santé sexuelle en entretien individuel avec une personne migrante - 2 & 3 novembre 2022 / 14 heures - par Marie-Aimée BENOIT

- L'outil SELFLIFE, outil de médiation à visée préventive ou thérapeutique - Etablissement public de santé mentale de la Réunion (EPSMR)

26 & 27 octobre 2022 / 2 jours de 7h = 14 heures

- Association HORIZON / IREPS – 25 au 29 avril 2022 – total = 35h

Méthodologie de projet – précarité – parentalité – au sein de la structure

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Objectifs de la formation :

- Développer les connaissances et compétences des professionnels en méthodologie de projet, en promotion de la santé dans le champ de la précarité et le domaine de l'éducation
- Adapter sa posture professionnelle et ses pratiques éducatives pour renforcer le pouvoir d'agir des personnes sur leur propre santé

Objectifs pédagogiques :

- Définir les concepts de l'éducation, la promotion de la santé, le lien avec la précarité et la parentalité
- Identifier les déterminants de santé individuels, environnementaux et sociaux
- Connaitre les étapes de la méthodologie de projet, les stratégies d'intervention efficaces pour construire son action
- Choisir et utiliser des outils et techniques coopératifs d'intervention en éducation pour la santé
- Mettre en œuvre et animer des actions d'éducation pour la santé participative

### **Coût de la formation : 700€ / seule formation payée en 2022**

- COREVIH océan Indien – CHU de La Réunion – du 20 au 22 avril 2022 – 21 h

Formation à la réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique TROD pour détecter le VIH – le VHC – VHB

#### **- Anne Sophie BONNIN**

- Pilotage de projets et tableaux de bord – 21/03/2022 - 7 heures - LEAD PERFORMANCES

- Concevoir et piloter un projet avec XMind et Project Libre
- Construire un tableau de bord avec Power Query

#### **- Amy HECQUET**

- Formation théorique à la pratique des interruptions volontaires de grossesse (IVG) par voie médicamenteuse - 25 avril 2022 – 7 heures - REPEMA

- Formation Co-naître / SCOP AFPP – 23 – 24 - 25 mai 2022 – 21h

Allaitement maternel : optimiser la pratique clinique et soutenir la parentalité

Soins centrés sur l'enfant et sa famille

Orientations nationales 2020 - 2022

Sage-femmes : Soutien à l'allaitement, alimentation du nouveau-né

Infirmiers puériculteurs : Allaitement maternel

- COREVIH océan Indien – CHU de La Réunion – du 20 au 22 avril 2022 – 21 h

Formation à la réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique TROD pour détecter le VIH – le VHC – VHB

- Pilotage de projets & tableaux de bord - 21/03/2022 - 7 heures - LEAD PERFORMANCES
  - Concevoir et piloter un projet avec XMind et Project Libre
  - Construire un tableau de bord avec Power Query

**- Sitti MADI**

- Solutions de mailing - 22/03/2022 – 3,5 heures – LEAD PERFORMANCES
  - Créer un compte sur une plateforme de marketing numérique
  - Créer un support de communication et planifier sa diffusion

**TOTAL du nombre d'heures de formation réalisées par les salariés REPEMA en 2022 :**

**199,5 heures en présentiel**

# REPEMA : SES MISSIONS ET SES OBJECTIFS

---

## I. MISSIONS

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale et régionale en santé périnatale et apporter son expertise à l'ARS
- Aider et accompagner les acteurs de l'offre de soins en santé périnatale
- Initier une réflexion autour de la mutualisation des réseaux à Mayotte.

Pour exécuter ces missions le Réseau s'appuie sur des objectifs, des actions ainsi que sur des indicateurs.

## II. OBJECTIFS

- Organiser des parcours de soins adaptés aux enjeux nationaux et régionaux
- Contribuer à l'animation de la politique nationale et régionale en santé périnatale
- Coordonner les acteurs locaux de la périnatalité en matière d'organisation et d'évaluation de la prise en charge sur le territoire
- Assurer la formation des professionnels de la santé périnatale
- Assurer une veille et une diffusion des actualités, des recommandations professionnelles et des informations en périnatalité

Pour le réseau, ses missions sont réparties entre différents projets.

Chaque projet est mené par un chargé de projet et sous la responsabilité fonctionnelle de la coordinatrice des projets.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, nous orientons nos projets suivant

- La coordination des professionnels
- La formation des professionnels
- La prévention et la promotion de la santé
- La veille et la diffusion des actualités, des recommandations professionnelles et des informations en périnatalité

# RÉSUMÉ DES ACTIONS RÉALISÉES PAR PROJETS EN 2022

---

## LES ACTEURS

1. **Responsable Administratif et Financier** : Odile MUSTIERE
2. **Sage-femme Coordinatrice** : Anne-Sophie BONNIN
3. **Chargée de Projets** : Chaïma MADI-HARIBOU
4. **Responsable de Communication** : Sara SIELLEZ puis Agnès JOUANIQUE
5. **Chargée de Communication** : Toianti MADI
6. **Intervenante sociale et interprète** : Houssounaïni HALOSSON
7. **Sage-femme** : Amy HECQUET puis Léa ZANON
8. **Assistante de coordination** : Sitti MADI puis Anfoua CHAKA

Le réseau a connu le départ de la chargée de communication ainsi que celui des assistantes de coordination au cours de l'année 2022. Ces postes n'ont pas été assurés depuis.

# **AXE 1 : LA COORDINATION DES ACTEURS EN PERINATALITE**

## **ORGANISATION DE LA REPONSE AUX DEMANDES D'IVG**

### **1) Déclinaison locale des parcours de soins**

On note en 2021 une légère augmentation du nombre d'IVG réalisés, avec 1652 actes contre 1615 en 2020.

Le groupe de travail pour l'amélioration du parcours de soin d'IVG s'est réuni à ces dates suivantes : 14/01, 11/02, 16/03, et 28/04. Les réunions ont compté entre 2 et 9 participants venant de la PMI, du CHM et des associations en charge de l'EVARS.

Ce même groupe de travail a permis de réaliser un document pratique sur le fonctionnement mahorais (orientation, parcours, annuaires des structures de prévention) ainsi qu'un document explicatif d'accompagnement psychosocial des demandes d'IVG.

### **Améliorations en 2022 :**

- Grâce aux sessions de formations organisées par REPEMA, 31 professionnels (sages-femmes et médecins) ont pu être formés à l'IVG médicamenteuse. L'accès à l'IVG a été étoffé, portant à 11 les sages femmes libérales (représentant 9 cabinets) et 4 les médecins libéraux (représentant 3 cabinets) qui sont conventionnés avec le CHM pour réaliser les IVG médicamenteuses.
- Ouverture d'une consultation d'orthogénie tous les mercredis au dispensaire de Pamandzi, évitant aux patientes de Petite-Terre de se rendre en Grande-Terre.
- L'offre de ville pour les IVG est régulièrement actualisée et diffusée par le Conseil Départemental de l'Ordre des Sages-Femmes.
- L'annuaire des structures de prise en charge sur l'entretien psycho social et l'accompagnement créé en 2021 est diffusé et actualisé régulièrement auprès des partenaires.

### **Cependant, des problèmes persistent :**

- Difficulté de coordination des acteurs pour le groupe de travail, avec des professionnels investis mais manquant de temps, ainsi qu'à cause du turn over.

- Manque de confidentialité dans le secteur public, qui a été rappelé lors des Journées Périnatales de Mayotte (JPM).
- L'offre d'accompagnement physique est difficile et portée par deux petites équipes, à savoir REPEMA et la Maison des Adolescents (MDA, Mlezi-Maore), qui éprouvent des difficultés face au nombre croissant de demandes d'IVG.
- Stand-by du projet d'IVG médicamenteuses dans les PMI suite à des difficultés internes de pharmacie.
- Il n'existe toujours pas de protocole de prise en charge régional dans le secteur public et le secteur privé.
- Le contexte familial/religieux/culturel est un frein important au recours à l'IVG à Mayotte.
- Difficulté de rassemblement des acteurs de terrain pour travailler sur les problématiques et pérenniser le groupe de travail.

## **2) Actualisation et diffusion du guide IVG**

Ce ne sont pas moins de 2000 exemplaires du guide IVG auprès des professionnels et à destination des patientes (PMI, CHM, sages femmes et médecins libéraux) du territoire qui ont été distribués en 2021. Le nouveau guide est réactualisé régulièrement sur le site du réseau périnatal, et une nouvelle série d'impressions papiers est prévue en 2023.

## **3) Accompagnement aux IVG**

Chaque année, le REPEMA réalise des accompagnements de patientes mineures pour leur demande d'IVG. Les mineures doivent effectivement être accompagnées d'une personne adulte, responsable ou non de l'enfant mais engagée à respecter le secret. Quand la mineure ne possède pas de ressource, REPEMA lui offre la possibilité de faire figure d'accompagnant.

Comme déjà constaté en 2021, les demandes émanent pour la plupart de l'éducation nationale, et chaque patiente requiert au moins 5 déplacements au service orthogénie. C'est à cause de ces contraintes que le réseau périnatal de Mayotte a pu accompagner 5 jeunes filles, contre 9 en 2021. De fait, le réseau ne possède pas de véhicule pour chercher les patientes dans leur établissement scolaire ou à leur domicile. De même, l'accompagnatrice sociale est la seule en charge de cette mission, chronophage par rapport à d'autres missions qu'elle doit assurer en parallèle. Les patientes sont effectivement accompagnées parfois plusieurs heures pendant la prise en charge. Face à la MDA de Mlezi Maore, qui possède un véhicule et donne la possibilité d'hébergement durant l'IVG médicamenteuse, REPEMA a orienté 4 patientes vers cette structure.

Certaines situations nécessiteraient un accompagnement de meilleure qualité au vu des problématiques que rencontrent les mineures et les femmes en situation de vulnérabilité : culture et religion incompatibles avec des demandes d'IVG (entraînant un isolement de la patiente et un risque d'avortement clandestin), éloignement des structures de prise en charge, peur de la Police Aux Frontières (PAF), précarité financière... Il n'existe malheureusement toujours pas de circuit prioritaire pour les mineures sur les dispensaires et le centre d'orthogénie.

#### **4) Perspectives 2023-2024 : améliorer et encourager la prise en charge par la formation des professionnels autour de IVG**

##### Propositions 2023

- Pérenniser les formations théoriques à l'IVG médicamenteuse en lien avec le CHM et les professionnels libéraux et les Conseils de l'Ordre.
- Proposer un accompagnement de proximité lorsque cela est possible par l'accompagnante sociale à travers l'acquisition d'un véhicule dont le réseau ne dispose pas actuellement.
- Finaliser le document d'aide à l'accompagnement en lien avec le groupe de travail « psychosocial » pour le diffuser.
- Communication auprès du grand public.
- Former l'accompagnatrice sociale du REPEMA au conseil conjugal et familial afin de pouvoir réaliser les entretiens psycho-sociaux des mineures.

## **ORGANISATION DE LA REPONSE A LA PRISE EN CHARGE DU DIABETE GESTATIONNEL**

Environ 10% des femmes présentent un diabète gestationnel. La prise en charge nutritionnelle auprès d'une diététicienne des femmes enceintes diabétiques ou avec des facteurs de risques est rare. Les diététiciennes sur l'île sont peu nombreuses et celles qui sont présentes sur le territoire sont en partie recrutées sur des postes de chargé de projet prévention-nutrition.

#### **1) Parcours nutritionnel à Mayotte**

Suite au travail de coordination effectué en 2021 avec les différents acteurs intervenants dans la prise en charge de la femme enceinte (PMI, CHM, sage-femmes libérales, Rédiab Ylang...) un bon nombre de femmes présentant un diabète gestationnel ou des facteurs de risques ont pu être orientées vers nos différents partenaires.

1 seule réunion de travail a pu se tenir du fait du remaniement des équipes et du manque de subventions accordées.

PARTENAIRES	2020	2021	2022
<b>REDIAB YLANG</b>	0 PRISE EN CHARGE	44 ORIENTATIONS DE GROSSESSES POUR UNE PRISE EN CHARGE, DONT 41 POUR UN DIABÈTE GESTATIONNEL	-54 DIABÈTES GESTATIONNELS -6 FEMMES ENCEINTES AVEC FACTEURS DE RISQUES -15 BILANS À UN MOIS POUR UN DIABÈTE GESTATIONNEL -17 FEMMES SUIVIES À 3 MOIS EN POST-PARTUM
<b>MPS LAGON</b>	5 PRISE EN CHARGE	20 ORIENTATIONS DE GROSSESSES : -8 DIABÈTES GESTATIONNEL -2 DIABÈTES DE TYPE 2 -7 FACTEURS DE RISQUES	NOMBRE NON COMMUNIQUÉ À L'HEURE ACTUELLE

À noter, le projet diabète gestationnel en lien avec la MSP du lagon a pris fin mi-2021 par faute de subvention, ce qui a engendré peu voire aucune prise en charge en 2022.

La majorité de ces prises en charge sont le résultat d'orientation effectuées par les sage-femmes libérales (79 orientations en 2022), qui sont les professionnels en première ligne dans le dépistage de cette pathologie.

Une offre élargie de la consultation nutritionnelle en secteur ainsi que les formations des professionnels de la périnatalité ont permis une meilleure diffusion de l'information auprès des professionnels.

## 2) Formation des professionnels

Deux sessions de formation « Grossesse, diabète et nutrition » ont été réalisées en 2022, en partenariat avec le réseau diabète Mayotte. Cette formation a permis de former 14 professionnels (sages-femmes, infirmières, aide soignantes, ASH, médecins).

Aux vues du manque de participation des professionnels à cette formation, seule deux sessions ont pu être réalisées, sur quatre initialement prévues. Nous regrettons le peu de participation des professionnels à cette formation qui apparait nécessaire dans la prise en charge des femmes enceintes présentant un diabète gestationnel ou des facteurs de risques, comme c'est souvent le cas à Mayotte.

## 3) Difficultés et perspectives

La coordination des acteurs dans la prise en charge du diabète gestationnel a été assez compliquée cette année. Une faible mobilisation des professionnels s'est fait ressentir en 2022. Seule une réunion de coordination a pu être réalisée, contre 6 l'année dernière. Les consultations nutritionnelles en périphéries instaurées en 2021, ont dû prendre fin mi-2022 avec le départ de la diététicienne de Rediab Ylang. Le protocole de prise en charge du diabète gestationnel en ville (au CHM), initialement prévu pour 2022, n'a pas pu être réalisé. Des difficultés ont également été observées dans l'organisation de la formation diabète gestationnel, avec une très faible participation des professionnels.

En 2023, le réseau espère une remobilisation des professionnels dans la prise en charge du diabète gestationnel à tous les niveaux, en impulsant une dynamique de groupe.

## ORGANISATION DE LA REPONSE A LA PRISE EN CHARGE DES VULNERABILITES DES ENFANTS

L'audit réalisé en juin 2021 a conclu que REPEMA allait développer le pôle des vulnérabilités, notamment par la création d'un Réseau de Suivi des Enfants Vulnérables (RSEV). En effet, souvent rattachée aux réseaux périnataux, la mise en place d'un RSEV fait partie des missions d'un réseau périnatal. Afin de construire un réseau de qualité, REPEMA a demandé un accompagnement à la Fédération Française des Réseaux de Santé Périnatale (FFRSP). L'accompagnement a notamment pour objectifs d'établir un état des lieux précis et complet de l'offre de soins, ainsi que d'obtenir l'expertise de la FFRSP permettant la réflexion sur un RSEV avec les ressources locales.

C'est ainsi qu'il a été prévu que la FFRSP se rende sur le territoire du 27 juin au 07 juillet 2022 afin de réaliser cet état des lieux et de rencontrer les professionnels en charge des enfants et de leur famille. Ceci dans le but de mettre en place une commission locale pour la conduite du projet. Finalement, pour diverses raisons, cette venue a dû être reportée à novembre 2023. La FFRSP est donc attendue à cette date-là. .

Le projet commencera ainsi en 2023, avec la prise de contact des professionnels potentiels futurs membres du COPIL, puis la mise en place du groupe de travail. La FFRSP et le REPEMA réfléchissent à la création d'un poste pour mener à bien le projet dans des conditions idéales.

## GESTION DES RISQUES : ORGANISATION D'UNE REVUE DE MORTALITE ET DE MORBIDITE (RMM) RESEAU SPECIFIQUE

À la suite de l'audit réalisé en juin 2021, REPEMA s'engage à mettre en place une Revue de Mortalité et de Morbidité (RMM) réseau spécifique à Mayotte. Les objectifs principaux sont ceux d'engager les professionnels de la périnatalité à Mayotte dans une démarche d'analyse des événements indésirables graves (EIG) et de proposer des outils RMM. Ces outils doivent être adaptés à la périnatalité et aux situations caractérisant les principaux EIG pour structurer l'analyse des pratiques spécifiques sur le territoire mahorais. Pour ce faire, le réseau a, comme pour la mission RSEV, sollicité la FFRSP pour un accompagnement. Celle-ci devait se déplacer sur le territoire du 27/06/2022 au 07/07/2022, mais, comme évoqué ci-dessus, le déplacement a dû être reporté. C'est pourquoi la mise en place de la RMM se fera idéalement en 2023, avec l'aide de la FFRSP.

# ORGANISATION DE LA REPONSE A LA PRISE EN CHARGE DES VULNERABILITES DES FEMMES

## 1) Constat

Comme il a été écrit dans la partie « Contexte » de ce rapport d'activité, le taux d'accouchement de mères mineures sur le territoire de Mayotte est 14 fois supérieur à celui de la métropole. De même, environ 70% des patientes enceintes sont migrantes, et la couverture sociale des futures mères s'élève à 35% en 2021. À ces constats, qui rendent la prise en charge des femmes enceintes délicate, s'ajoute le turn over des soignants qui ne sont pas toujours bien informés concernant ces problématiques, par manque d'expérience et d'ancrage à l'île. De même, le suivi des signalements et informations préoccupantes vers la CRIP est compliqué, puisqu'il n'existe pas de système de retours. Enfin, le nombre croissant d'accouchements embolise l'hôpital qui a de plus en plus intérêt à réaliser des sorties précoces chez des patientes qui ne sont vues à la maternité qu'à partir de leur 9ème mois de grossesse. Cette courte fenêtre empêche l'anticipation correcte d'un suivi médico-psycho-social des patientes.

## 2) Mise en place d'un staff médico-psycho social

A l'instar du projet VALERIANE financé par l'ARS et réalisé en métropole (Drôme), qui a d'ailleurs donné son accord afin d'être adapté au territoire de Mayotte, un groupe de travail concernant la prise en charge des patientes vulnérables s'est formé en juillet 2022 pour pallier cette situation.

Ayant pour objectif l'organisation de la prise en charge précoce et globale en réseau de soin personnalisé des femmes enceintes et de leurs nouveau-nés en situation de vulnérabilité, le groupe de travail s'est réuni 3 fois, les 12/07, 20/09 et 06/12. Les objectifs transversaux sont les suivants : identification de la mineure enceinte en situation de vulnérabilité, évaluation de l'entourage ressource, amélioration du suivi de grossesse et de la santé de leur enfant, coordination des soins dans le système de santé global (travail en réseau). Pour cimenter correctement le projet, la phase test est définie pour les femmes enceintes mineures, sur le Grand Mamoudzou.

Dans un premier temps, le Réseau périnatal, en partenariat avec le CHM et le Conseil Départemental (services sociaux - ASE, CRIP...- et la PMI), a pu adapter au contexte mahorais la grille de score de vulnérabilité à destination des soignants qui détectent les grossesses. Utilisée lors de la première consultation, la grille permet ainsi le dépistage précoce de pathologies médicales et de fragilités psychiques et sociales catégorisées en critères de vulnérabilité plus ou moins urgents à traiter. L'accumulation de ces critères permet d'établir un score, qui consiste en une information capitale pour évaluer l'urgence de la mise en place ou non d'un staff médico-psycho-social pour sécuriser la patiente. Le groupe de travail a également inclus dans la grille des outils d'orientation.

Ensuite, le groupe de travail a pu constituer une liste des partenaires nécessaires à la réalisation du staff qui pourra émettre des avis d'orientation et de conduites à tenir : sages-femmes, psychologues, infirmiers, assistants sociaux de tout horizon, substitut de procureur, services d'addictologie et CMP, associations telles que Mlezi Maore, ACFAV, etc.

### 3) **Perspectives 2023**

- Le groupe de travail continuera son activité en 2023.
- Présentation et diffusion de l'outil aux différents partenaires.
- Distribution des grilles de score aux professionnels avec objectif de réaliser tri des dossiers reçus, l'organisation des staffs, et le suivi des conduites à tenir (entre autres).
- Réalisation du premier staff dans la première moitié de l'année.
- Création d'un poste de professionnel de santé chargé de mission femmes vulnérables au REPEMA, pour le tri des dossiers reçus, l'organisation des staffs, et le suivi des conduites à tenir (entre autres).

## LES REUNIONS DE COORDINATION SECTORIELLES (PMI, MATERNITES DE SECTEUR, ET PROFESSIONNELS LIBERAUX)

La mise en place des réunions de coordination entre professionnels de secteur est essentielle. Celles-ci permettent de créer du lien et d'aborder les difficultés rencontrées par les professionnels et les patientes lors des prises en charge, dans le but de trouver des solutions.

### 1) **Les réunions sectorielles**

Après les quelques difficultés vécues en 2021, REPEMA s'est positionné en 2022 en organisateur des réunions sectorielles, comme préconisait le dernier audit. C'est ainsi que 11 réunions ont pu être organisées sur l'île au cours de l'année, à raison de 2 réunions par secteur (et 3 en Petite-Terre). Chaque acteur en périnatalité a pu échanger sur les prises en charge, avec l'impulsion du Réseau Périnatal qui oriente vers des solutions

### 2) **Le comité scientifique**

1 réunion du comité scientifique a été organisée :

- 8 juillet 2022, 8 participants

Sujets traités : organisation des JPM : validation de la date, lieu et thématiques abordées.

Pas de nouvelle présidence depuis le départ du Dr NDEKEZI en 2021.

### 3) Le comité des indicateurs

Les indicateurs périnataux pour les années 2019 et 2020 n'ont pas été publiés en 2022. Le comité a activement travaillé à l'élaboration des panels, rythmée par la sortie des données statistiques en fonction des services correspondants disponibles.

Nous espérons pouvoir publier les trois panels 2019, 2020 et 2021 au premier semestre 2023.

### 4) Le dépistage de la trisomie 21

Depuis mars 2021, le réseau périnatal de Mayotte gère le traitement des dossiers des échographistes de Mayotte participants à l'activité de dépistage de la trisomie 21, à la suite de la scission de l'ARS OI en deux entités Réunion et ARS Mayotte. Les professionnels de santé sages femmes et médecins échographistes ont reçu un nouvel identifiant (via un transfert de leur dossier vers le REPEMA) ou un premier numéro d'identification au REPEMA. Le centre hospitalier de Mayotte n'étant pas CPDPN, une convention de partenariat a été signée avec le CPDPN de Saint-Pierre.

Le Dr DUMONT (CPDPN Réunion) et le Dr CECCOTI (DAN Mayotte) sont toujours identifiées comme référentes pour la gestion du suivi des échographistes de Mayotte au côté du REPEMA.

L'autonomie du REPEMA sur le dossier d'agrément T21 et le suivi des échographistes est effective depuis février 2021 :

Bilan annuel de l'action de la mise en place du DT21 en 2021
Nombre de numéros d'identifiants et d'échographistes réalisant le DT21 sur le territoire au 31 décembre 2022 : 44 échographistes
Nombre d'échographistes avec une 1ère demande d'identification au réseau : 9
Nombre d'échographistes transférés au réseau (échographistes venant d'un autre réseau) : 1
Nombre d'échographiste sortants (avec ou sans transfert) : 3
1 réunion du comité d'évaluation des échographistes : 13/10/2022

## AXE 2 : LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

En 2022, le réseau a mis en place :

- 6 formations à destination des professionnels de santé et paramédicaux
- 5 enseignements post universitaires (EPU) à destination des professionnels de santé et paramédicaux
- 9 sensibilisations à destination des professionnels associatifs, des relais communautaires, des agents de CCAS et des stagiaires de centres de formation
- 1 colloque de deux jours : les Journées Périnatales de Mayotte

Ainsi, **636** participations ont été enregistrées sur ces formations. 531 participations concernent des professionnels de santé et paramédicaux, soit environ 83% d'entre elles. 41 jours ont été dédiés aux formations en 2022.

À noter, le réseau a été partenaire du DIU échographie obstétricale avec l'université de la Réunion. 27 créneaux de 1h à 3h ont été bloqués pour permettre aux étudiants de s'exercer au simulateur.

## 1) **Certification QUALIOPi**

Le REPEMA a entamé en février 2022 son accompagnement à la certification Qualiopi.

Cet accompagnement a été effectué par le prestataire Lead performance, dans le cadre de la mission d'accompagnement des organismes de formation et de l'accompagnement à la digitalisation proposé par le CARIF OREF. Après 4 mois de travail acharné le REPEMA a été certifié Qualiopi en juin 2022.

Cette certification permet au réseau d'attester de la qualité du processus de mise en œuvre de ses actions de formations et de développement des compétences. La certification Qualiopi permet également à tous les organismes qui dispensent des actions de formation, de bilan de compétences, de VAE et ou d'apprentissage, d'obtenir des fonds publics et/ou mutualisés pour ces actions de formation.

Il faut préciser qu'un audit de surveillance obligatoire survient à plus ou moins de 18 mois après la certification Qualiopi. Ainsi, le REPEMA se verra certainement audité en fin d'année 2023.

Aux vues de l'importante charge de travail que la certification Qualiopi implique, le réseau souhaite recruter en 2023 un référent formation qui aura pour mission de s'occuper de toute la mise en œuvre des actions de formations. Une tâche qui est actuellement réalisée par la chargée de projets prévention.

L'audit initial s'est déroulé sur site, l'audit de surveillance se déroulera donc en distanciel. La certification ayant été obtenue après janvier 2021, la validité est de 3 ans du : 27/06/2022 au 26/06/2025 pour REPEMA. L'audit de surveillance s'effectuera entre le 14ème et le 22ème mois après la certification, soit entre octobre 2023 et février 2024.

## 2) **Nouvelles formations proposées par le réseau**

À la suite des demandes et besoins des professionnels de la périnatalité, de nouvelles formations ont été réalisées en 2022, lesquelles sont les suivantes :

- Formation théorique à la pratique des Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) par voie médicamenteuse
- Formation Allaitement maternel : optimiser la pratique clinique et soutenir la parentalité – Soins centrés sur l'enfant et sa famille
- Formation Prise en charge et réanimation du nouveau-né en salle de naissance

Celles-ci devraient être reconduites en 2023.

### 3) Les formations organisées en 2022

Formations organisées par le réseau périnatal à destination des professionnels de santé				
THÉMATIQUES	LIEU ET DATES DE RÉALISATION	SOUS THÉMATIQUES	NOMBRE DE PROFESSIONNELS FORMÉS	INTERVENANTS
<p><b>Formation théorique à la pratique des Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) par voie médicamenteuse</b></p>	<p>2 sessions : 25/04/2022 16/09/2022 Au REPEMA</p>	<p>Prise en charge du parcours IVG (différentes consultations) Les recommandations Orientations des patients Spécificités de la prise en charge des mineurs Les ressources dans la PEC de l'IVG médicamenteuse à Mayott</p>	<p>S1 : 21 S2 : 10  Au total, 31 professionnels formés (Sage-femmes, médecin CHM, PMI, libéral)</p>	<p>Dr Y. A. COMBO, médecin responsable du service orthogénie. Virginie LEBOLTAN, sage-femme libérale. Maureen LOIR MONGAZON, psychologue au centre hospitalier de Mayotte (CHM). Anne-Sophie BONNIN, sage-femme coordinatrice du réseau périnatal de Mayotte (REPEMA)</p>
<p><b>Formation Allaitement maternel : optimiser la pratique clinique et soutenir la parentalité</b></p> <p>– <b>Soins centrés sur l'enfant et sa famille</b></p>	<p>3 sessions : S1 : 23,24,25 mai S2 : 30, 31 mai et 1er juin S3 : 03,07,08 juin (Maternités périphériques et REPEMA)</p>	<p>Respecter la physiologie de la naissance et des processus d'attachement Renforcer le développement de l'autonomie de la famille et des compétences parentale</p>	<p>S1 : 18 S2 : 11 S3 : 17  Au total, 46 professionnels formés (Sage-femmes, AS, AP, infirmières, puéricultrices)</p>	<p>Organisme Co-naître</p>
<p><b>Formation Pose du dispositif intra utérin (DIU) apport théorique et pratique</b></p>	<p>1 session : 02/06/2022 Au REPEMA</p>	<p>Les mécanismes d'actions des dispositifs intra utérin / efficacité / contre-indication / effet indésirables / complication / suivi / pose d'un DIU / règles d'hygiène</p>	<p>15 professionnels (Sage-femmes PMI, libéral, CHM)</p>	<p>Dr KLASS Dr MACHADO + présence laboratoire BAYER</p>

<b>Formation Rythme cardiaque fœtale (RCF)</b>	3 sessions (webinaire) : 01/04/2022 19/09/2022 07/11/2022	Lecture et interprétation du rythme cardiaque fœtale avec une approche physiopathologique	S1 : 21 S2 : 10 Au total, 31 professionnels formés (Sage-femmes, médecin CHM, PMI, libéral)	Mme Blanche TOUVET (Université de Reims) Maureen LOIR MONGAZON, psychologue au centre hospitalier de Mayotte (CHM). Anne-Sophie BONNIN, sage-femme coordinatrice du réseau périnatal de Mayotte (REPEMA)
<b>Formation grossesse, diabète et nutrition</b>	2 sessions : 15/09/2022 (maternité Mramadoudou) 06/12/2022 (Réseau de santé Mayotte)	Maîtriser les repères et recommandations nutritionnelles favorable à la santé des femmes enceintes avec facteurs de risques et/ou diabétique	84 professionnels (Sage femmes, internes, gynécologues)	Mme Samyna RIZIKI (diététicienne RediabyIang) Mme Stéphanie DURETTE (diététicienne MSP Lagon) Mme Sakina ALI (coordinatrice prévention nutrition RediabyIang)
<b>Formation Prise en charge et réanimation du nouveau-né en salle de naissanc</b>	1 session : 12/12/2022 A la maternité de Mramadoudou	Les spécificités de l'enfant prématuré et sa prise en charge Les principales détresses vitales et leurs causes La réanimation d'un nouveau-né présentant une inhalation méconiale	10 professionnels formés (Sage-femmes, AS/AP)	Dr CIONGARIU, pédiatre. Anne-Sophie BONNIN, sage-femme coordinatrice REPEMA
<b>Journées périnatales de Mayotte 9eme édition</b>	9 et 10 novembre 2022 Hôtel Sakouli présentiel et visio	>Grossesses précoces : prise en charge des mineures et prévention à Mayotte  >La Trisomie 21 Au REPEMA	114 participants présentiel le 9/11 97 participants présentiel le 10/11  241 participants au total (dont 30 en visio)	30 professionnels de santé et associatifs, dont 2 intervenants de la Réunion. + 1 intervenant en visio
<b>Enseignements post universitaires organisés par le réseau</b>				
<b>EPU « HTA et grossesse »</b>	1 session : 19/04/2022 REPEMA	Repérage et prise en charge des maladies hypertensives de la grossesse	17 professionnels (sage-femme, médecin et pédiatres)	Dr Odile POINTEAU, interniste. Mme Magdalena KLASS, gynécologue-obstétricien. Mme Fanny FABRE, anesthésiste

<b>EPU “ prise en charge médical du diabète gestationnel”</b>	1 session : 26/04/2022 REPEMA	Prise en charge médicale des patientes enceintes présentant un diabète gestationnel Grossesse Prendre du plaisir sans risques	10 professionnels	Dr Breno Speckhan (CHM)
<b>EPU « Coqueluche : enceinte on se vaccine en 2022 – tout sur l’anémie »</b>	2 sessions : G1 : 12/12/2022 G2 : 12/12/2022	Apport théorique et exercice pratique sur simulateur au REPEMA	G1 : 13 G2 : 15 28 professionnels au total	Dr LAFONT Dr DUMONT Du CPDPN de la Réunion
<b>EPU « Coqueluche : enceinte on se vaccine en 2022 – tout sur l’anémie »</b>	1 session : 12/12/2022 Au REPEMA	Rappels et nouvelles recommandations	17 professionnels (Sage-femmes)	Dr LAFONT Dr DUMONT (CPDPN de la Réunion)
<b>EPU « cœur »</b>	1 session : 12/12/2022	Rappels et nouvelles recommandations	18 professionnels (Sage-femmes)	Dr LAFONT Dr DUMONT (CPDPN de la Réunion)
<b>Formations pour lesquels le réseau périnatal est partenaire en 2022</b>				
<b>DIU échographie gynécologie obstétricale</b>	Organiser des séances d'exercice au simulateur : 27 journées en 2022	Séances d'exercice sur simulateur	3 sage-femmes ont validé leur DIU sur 10	Dr Dumont (CPDPN CHU St-Pierre) Dr LAFOND (CHU St-Pierre) Dr DOSPEUX (CHU St-Pierre)
<b>Formations/sensibilisation organisées par le réseau périnatal à destination des associatifs, agents de CCAS et relais communautaires</b>				
<b>Formation santé sexuelle et reproductive – Relais communautaires de la Croix rouge (Koungou) (TISF) et familial IRTS Mayotte</b>	1 session, répartie en 3 jours : 28/01/2022 28/04/2022 13/06/2022 À l'IRTS de Kaweni	Contraception IVG Anatomie Grossesse et naissance Suivi de grossesse Hygiène de la femme enceinte Pathologies courantes de grossesses Grossesses à risques	17 TISF formés	Sage-femme REPEMA (Amy HECQUET)
<b>Formation santé sexuelle et reproductive – GMS de Mlézi Maoré</b>	Formation sur 4 jours : du 14/03/2022 au 17/03/2022 Au collège de Koungou	Anatomie Contraceptions IST Grossesse	7 relais communautaires formés	Sage-femme REPEMA (Amy HECQUET)

<p><b>Formation santé sexuelle et reproductive</b> – <b>GMS de Mlézi Maoré</b></p>	<p>09/05/2022 Au Repema</p>	<p>Anatomie, physiologie des organes reproducteurs et puberté Moyens de contraception Grossesse Prendre du plaisir sans risques</p>	<p>11 GMS de Mlézi formés</p>	<p>Sage-femme REPEMA (Amy HECQUET)</p>
<p><b>Formation santé sexuelle et reproductive</b> – <b>CCAS de Bandré</b></p>	<p>2 groupes : 22/07/2022 25/07/2022 Au CCAS de Bandré</p>	<p>Anatomie, physiologie des organes reproducteurs et puberté Moyens de contraception Grossesse Prendre du plaisir sans risques</p>	<p>G1 : 7 G2 : 6  Soit 13 agents du CCAS de Bandré formés</p>	<p>Sage-femme REPEMA (Amy HECQUET)</p>
<p><b>Formation allaitement maternel</b> – <b>Relais communautaires Association Horizo</b></p>	<p>01/08/2022 Dans les locaux de l'association Horizon, Tsingoni</p>	<p>Anatomie du sein Composition du lait Une bonne position d'allaitement Les douleurs pendant l'allaitement Les bienfaits de l'allaitement maternel Les recommandations de l'OMS</p>	<p>8 relais communautaires et 2 animateurs de Horizon formés  10 personnes au total</p>	<p>Sage-femme REPEMA (Amy HECQUET)</p>
<p><b>Formation santé sexuelle et reproductive</b> – <b>CCAS de Mamoudzou</b></p>	<p>1 groupe : 07/09/2022</p>	<p>Les moyens de contraception</p>	<p>8 agents de la ville de Mamoudzou formés</p>	<p>Sage-femme REPEMA (Amy HECQUET)</p>
<p><b>Formation allaitement maternel</b> – <b>Relais communautaires de Santé sud</b></p>	<p>19/09/2022 Dans les locaux de Santé Sud, Dagonie La Vigie</p>	<p>Anatomie du sein Composition du lait Une bonne position d'allaitement Les douleurs pendant l'allaitement Les bienfaits de l'allaitement maternel Les recommandations de l'OMS</p>	<p>12 relais communautaires et 2 animateurs de Santé Sud formés  Soit 14 personnes au total</p>	<p>Sage-femme REPEMA (Amy HECQUET)</p>

<b>Formation santé sexuelle et reproductive – Salariés Croix-Rouge</b>	24/10/2022 Dans les locaux de la Croix rouge	Grossesses précoces IVG Moyens de contraception Cycle menstruel IST	S1 : 21 S2 : 10 Au total, 31 professionnels formés (Sage-femmes, médecin CHM, PMI, libéral)	Sage-femme REPEMA (Léa ZANON)
<b>Formation santé sexuelle et reproductive – Relais communautaires de Santé sud</b>	31/10/2022 Dans les locaux de Santé Sud, Dagonie La Vigie	Anatomie Contraception IVG Grossesse IST	9 relais communautaires formés	Sage-femme REPEMA (Léa ZANON)
<b>Sensibilisation allaitement maternel Croix-Rouge</b>	02/12/2022 Au REPEMA	Allaitement maternel	13 salariés du dispositif des enfants malnutris	Sage-femme REPEMA (Léa ZANON)

#### 4) Journées périnatales de Mayotte

La 9ème édition des Journées Périnatales de Mayotte, qui a eu lieu les 9 et 10 novembre 2022 à l'Hôtel Sakouli, a regroupé 241 professionnels au total, avec une mobilisation plus importante lors de la 1ère journée : 133 participants contre 108 le lendemain.

- Jour 1 : 114 participants (+19 en visio)
- Jour 2 : 97 participants (+11 en visio)

Afin d'assurer ces deux journées, le réseau a eu l'honneur d'accueillir 30 intervenants.

ARS, CHM, PMI, CHU de la Réunion, Conseil départemental, Substitut du procureur, Education nationale, CAMPS, association Maesha na ounono, IFSI, ainsi que le secteur libéral ont tous répondu présents lors de ces JPM. Enfin, et c'était inédit, des témoignages de parents et de jeunes de LVA ont pu être partagés.

- Evolution du nombre de participants entre 2016 et 2021

2016 : 67 participants

2017 : 86 participants

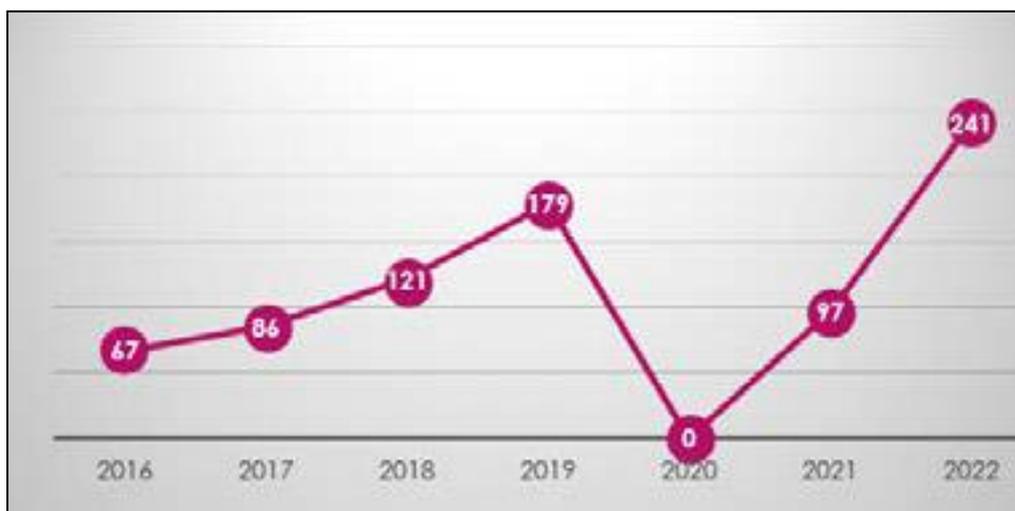
2018 : 121 participants

2019 : 179 participants

2020 : pas de JPM pour cause de COVID

2021 : 97 participants (restrictions pour cause de COVID)

2022 : **241**



On constate une forte augmentation du nombre de participations aux journées périnatales de Mayotte depuis 2016 : 214 participants en 2022 contre 67 en 2016. Soit une hausse de 219%.

Cela s'explique notamment par l'ouverture de ces journées périnatales à un plus large public. En 2016, les participants étaient essentiellement des professionnels de santé (médecins, sage-femmes, pédiatres, gynécologues...). En 2022, REPEMA souhaitait toucher un plus large public en conviant, en plus des professionnels de santé, les professionnels du médico-social, les travailleurs sociaux (assistante social, psychologue, éducateur spécialisé...), la justice, l'éducation nationale (infirmières scolaires) mais également les futurs professionnels avec l'IFSI. Il était important pour REPEMA de réunir sur ces deux journées un réseau de professionnels œuvrant au quotidien, de près ou de loin, dans la périnatalité.



- **Synthèse des échanges**

Lors de la 9ème édition des Journées Périnatales de Mayotte ont eu lieu des échanges, des débats, des questionnements, autour de la prise en charge en périnatalité à Mayotte. De ces dialogues sont souvent nées des propositions et pistes d'amélioration.

Vous trouverez dans ce récit tout ce qui ressort de ces riches échanges entre les acteurs à Mayotte.

Merci aux intervenants, qui ont été très nombreux cette année, et aux participants ayant répondu présents, et à l'année prochaine !

### ***Des problématiques, constats et demandes, en amont de la parentalité...***

2022 sera sans doute une nouvelle année de record pour l'île en termes de natalité. Cette caractéristique rappelle plusieurs problématiques : la contraception, la grossesse précoce, et la régularisation des naissances.

En matière de contraception, les chiffres de l'enquête Unono Wa Maore n'ont cette fois-ci pas pris en compte l'avis des maris. Il est donc demandé d'inclure cette constante importante de Mayotte dans la prochaine étude.

De même, la mise en place de l'application en santé sexuelle Chababi Jouwa, destinée aux jeunes et effective au 02/12/2022, met en lumière une autre demande : celle d'inclure un rappel de prise de pilule. Bien évidemment, l'application venant elle-même de naître, elle évoluera au fil du temps selon l'ARS (qui l'a mise au point).

Concernant la stratégie de limitation des naissances, mais aussi des grossesses précoces, un débat confronte deux propositions différentes : l'une évoque la mise en place de politique de santé publique spécifique, telle que la très célèbre campagne « 1, 2, 3 bass » ; quant à l'autre, elle évoque la limitation des grossesses par la scolarisation des jeunes filles. La prise en compte de l'influence de la religion sur la santé sexuelle fait quant à elle l'unanimité.

À l'inverse, pour les couples qui souhaitent avoir un enfant et se confrontent à une infertilité, il n'existe pas de centre de PMA à Mayotte, aggravant leurs difficultés à donner la vie. De même, les diagnostics d'infertilité par le laboratoire privé sont repoussés, à cause de délais allant jusqu'à 9 mois pour faire un spermogramme par exemple. Il est toutefois fait remarquer que la procédure de téléconsultation vers la Réunion lors d'un parcours FIV permet de contre balancer ce manque, puisqu'elle raccourcit le délai de consultation à 2 mois.

L'absence de centre de PMA soulève une autre problématique, celle du fosterage, c'est-à-dire le fait de confier son enfant de manière durable à de la famille, et le danger qui en découle pour les enfants.

### **...Lors de la grossesse...**

Malgré la volonté de promouvoir la contraception, les grossesses précoces à Mayotte restent nombreuses. Durant les JPM ont pu s'exprimer des professionnels autour de l'accompagnement de ces situations particulières. Le développement de la communication de la CRIP a pu permettre d'accroître le nombre de demandes d'Informations Préoccupantes (IP) et des signalements au 2ème trimestre 2022. En effet, les professionnels de santé se doivent d'effectuer un signalement lors de rapports sexuels entre une personne majeure et une personne mineure de moins de 15 ans. Cela étant, les professionnels de santé demandent qu'un suivi de leurs signalements soit mis en place, bien qu'il ne soit pas obligatoire. Les instances concernées ont répondu favorables à l'idée, mais le manque d'effectif les en empêche.

Pour celles qui ne souhaitent pas garder leur grossesse, l'IVG est une possibilité, et elle soulève trois problématiques sur l'île :

D'abord, on constate un manque de respect de l'anonymat à Mayotte dans la procédure d'IVG, rapportent les professionnels présents. Cette caractéristique n'a fait émerger aucune solution, la cause n'étant pas identifiée. Une formation sur le secret professionnels à destination des agents pourrait être une solution ? Ensuite, le manque d'acteurs sur le terrain est mentionné, notamment par la Maison des Adolescents [MDA] de Mlezi Maore qui expose ses difficultés quant à l'accompagnement des patientes mineures en demande d'IVG, qu'elle porte en majorité sur ses épaules.

Enfin, il est traité du contrôle post-IVG, qui se fait à Mayotte par échographie étant donné les difficultés d'accès au laboratoire privé pour une évaluation sanguine de la grossesse, ainsi que de l'absence du test de grossesse spécifique « CHECKTOP ». Deux opinions divergent : le CHECKTOP pourrait permettre d'éviter une consultation de contrôle post-IVG, néanmoins, cette consultation est considérée comme importante afin de rappeler les méthodes contraceptives aux patientes.

Lorsque la grossesse est maintenue, la datation et le suivi ne sont pas sans encombre. D'abord, les échographistes du public décrivent des difficultés face aux recommandations de datation de grossesse. En effet, celles-ci ne sont visiblement pas tranchées, ce qui implique l'utilisation de deux courbes de référence pour le suivi échographique. Ce qui est retenu, c'est qu'une datation CFEF est à garder, mais le suivi de la même grossesse se fera par les courbes InterGrowth (IG). Ainsi on tend vers une utilisation exclusive de la courbe IG. Après l'échographie de datation vient souvent le dépistage de la Trisomie 21 au 1er trimestre (HT21), et selon le résultat, le DPNI. L'équipe en charge du DPNI au CHM rappelle que son effectif permet un dépistage pour seulement 6 à 8 femmes chaque lundi. Cette caractéristique fait émerger le fait que le temps d'attente pour les parents est source d'angoisse. Les pédiatres citent la possibilité d'organiser des consultations prénatales à la suite de l'annonce d'un DPNI pathologique, si celles-ci sont organisées au minimum une semaine à l'avance.

Il est également débattu de l'intérêt d'un dépistage des marqueurs sériques au 1er trimestre (HT21). On donne l'exemple de la Belgique, qui pratique d'emblée le DPNI, sans dépistage préalable, évitant aux parents le parcours laborieux en amont. Les intervenants mentionnent que les prises en charge tendent à aller dans ce sens, bien qu'un DPNI a une sensibilité moindre lorsqu'il n'y a pas eu de dépistage HT21.

Pour finir, les sujets d'accouchement font naître également des problématiques d'effectif et de moyens. Dans les prises en charge d'accouchement de grossesses gémellaires est décrit une difficulté de transferts des maternités périphériques vers le CHM, ainsi que des difficultés d'assistance médicale téléphonique de la sage-femme par un médecin, à cause d'un défaut de réseau. De même, les problématiques d'urgences néonatales sont mises en lumière : le CHM n'a pas d'urgences pédiatriques, et ne dispose que d'un ou deux pédiatres par garde. Ainsi, les déplacements sont limités, obligeant des professionnels moins formés aux urgences néonatales à se rendre sur le terrain.

Il est donc suggéré de former davantage les sage-femmes aux accouchements gémellaires et aux urgences néonatales pour pallier ce manque d'effectif et de moyens.

### ***... et après l'accouchement***

Après l'accouchement, de nombreuses initiatives existent pour accompagner les parents et les nourrissons. Voici ce qui est ressorti des échanges.

Le suivi des jeunes mères semble chaotique à Mayotte. D'abord, retournons dans la rubrique « Lors de la grossesse », où l'on évoquait un manque de suivi des signalements de grossesses précoces. Les échanges avec les participants mettent en lumière, nous citons, un « manque de lien », « un manque de pluridisciplinarité », avec un « cloisonnement des compétences de chacun », qui entravent au bon déroulement de l'accompagnement d'une mineure dont la grossesse avait été signalée. Les signalants n'auraient également pas de pouvoir d'action sur le bon déroulement de celui-ci, puisqu'une fois le signalement fait, et les procédures éventuelles mises en place, il en va de la responsabilité des structures d'accueil de s'assurer du suivi psycho-médico-social de la patiente. Dans ce sens, il faut aussi comprendre qu'il n'est pas possible de forcer un jeune à être placé. De même, le manque de moyens évoqué a pour conséquence d'allonger les délais de traitement des signalements et donc le risque de récurrence de la jeune mère. Enfin, on mentionne le manque d'effectif pour l'accompagnement ; par exemple, le dispositif LVA ne peut accompagner seulement 5 mères avec 5 nourrissons.

Le suivi pédiatrique, quant à lui, suscite de nombreux échanges et une demande en particulier : la mise au point du suivi pédiatrique général. Le constat est notamment fait sur le manque d'effectif sur l'île. Ainsi, quid du suivi des enfants vulnérables ? Quid du suivi des enfants de mères ayant fait une HTA gravidique, qui risquent eux-mêmes une HTA à l'âge adulte ? Quid des conditions d'EVASAN pour les enfants et leur famille ? Quid du suivi des enfants présentant une trisomie et de leurs parents ? En effet, bien qu'il soit possible d'entrer au CAMSP pour une prise en charge de l'enfant T21, la structure mentionne qu'elle est obligée de limiter les places, ce qui force les parents à renouveler leur demande chaque mois afin d'espérer être pris en charge à la suite de la démonstration de leur motivation.

La question de l'EVASAN ravive quant à elle les difficultés liées aux conditions socio-économiques des familles (notamment l'absence d'affiliation à la Sécurité Sociale) qui se positionnent souvent comme un frein. Une proposition est faite pour travailler avec les instances et associations de la métropole afin de permettre aux enfants d'être accompagnés de leur(s) parent(s), ce à quoi on répond que les entraves à l'accompagnement des parents d'enfants « évasanés » sont la logistique et le coût engendrés. Un staff social est organisé avant un EVASAN vers l'hôpital Necker, incluant ou non les parents dans une démarche d'accompagnement, mais La Réunion exprime qu'elle a pris le parti de ne pas prendre en compte cette composante, misant sur les bénéfices de la présence des parents auprès de leur enfant hospitalisé.

Enfin, pour les enfants qui n'ont pas besoin d'être hospitalisés mais qui présente une vulnérabilité, il est proposé que les pédiatres s'accordent à une prise en charge spécifique, tout en prenant en compte qu'un suivi pédiatrique idéal n'est pas possible à cause du manque d'effectif. La proposition serait de suivre les enfants à 9 mois (propice aux problématiques d'alimentation et d'hypotonie), 18 mois (problématiques de retard de la marche) et 3 ans (problématiques de langage et de développement). Selon les échanges, les instances telles que la médecine libérale et la PMI, devraient avoir davantage de moyens afin d'accroître les suivis.

- **Analyse questionnaires d'évaluation**

Très peu de questionnaires d'évaluation ont été remplis cette année, à raison de 56 questionnaires sur les deux journées.

Néanmoins, nous avons tout de même pu recueillir les informations suivantes :

- La satisfaction des participants (peu représentative au vu du faible nombre de questionnaires recueillis) :

- 80,4% sont globalement très satisfaits des JPM
- 73,2% sont très satisfait des apports en connaissances des JPM
- 75% sont très satisfaits de la qualités des interventions

- Les remarques et suggestions

- Des propositions de thématiques pour les prochaines journées périnatales ou formations.

- **Conclusion des JPM**

Cette 9ème édition des Journées périnatales de Mayotte a été marquée par une forte mobilisation des professionnels sur ces deux journées que ce soit en termes d'intervenants comme de participants. Des interventions de qualités ont été réalisées par une trentaine de professionnels de divers milieux, un record ! Plusieurs échanges riches et constructifs ont fait émerger des problématiques avec pour certains des propositions et des pistes d'amélioration.

Il a été mis en évidence la plus-value du travail partenarial entre les différents professionnels et structures, pour l'amélioration des prises en charge des patients à Mayotte.

- Le réseau est actuellement en train de travailler sur un projet d'accompagnement des femmes vulnérables en partenariat avec le CHM, la PMI, la CRIP et les professionnels psycho-sociaux.
- Le réseau recevra courant 2023 la visite de la Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité (FFRSP) pour une mission d'accompagnement à la mise en place d'un réseau de suivi des enfants vulnérables (RSEV) à Mayotte. Un travail sera effectué avec différents partenaires, notamment le CAMSP qui est un acteur incontournable de la prise en charge précoce des problématiques de handicap chez les enfants.

Pour 2023, REPEMA espère voir cette même mobilisation et être à la hauteur des attentes. Le réseau prend note des différentes remarques et suggestions effectuées par les participants sur l'organisation de la prochaine édition des JPM. Tous ces éléments (thématiques souhaitées, durée, horaires...) seront pris en compte lors des réunions d'organisation de la 10ème édition des JPM.

Merci aux intervenants, aux participants mais également tous les professionnels qui ont participé de près ou de loin à l'édition 2022 des Journées Périnatales de Mayotte

## 5) Conclusion des formations

En réponses aux demandes des professionnels, le réseau a délocalisé certaines de ses formations en 2022. En effet, au vu des difficultés de déplacements des professionnels sur le grand Mamoudzou, plusieurs professionnels avaient émis le souhait de délocaliser les formations dans les différents secteurs de l'île. Avec l'accord du CHM, certaines formations ont pu être réalisées dans les différentes maternités périphériques (Kahani, Dzoumogné, Mramadoudou), permettant une importante mobilisation des professionnels du CHM.

Au cours de l'année 2022, le REPEMA a obtenu sa certification Qualiopi. Une certification qui permet au réseau de garantir la qualité de ces formations mais qui demande également une certaine rigueur et le respect des exigences Qualiopi dans l'organisation des formations. Pour cela, REPEMA souhaite recruter en 2023 un référent formation qui aura pour mission d'organiser les formations dans son ensemble (prise de contact avec intervenant, réflexion contenu, logistique...). Ce recrutement devrait soulager la chargée de projets sur l'ensemble des tâches en lien avec la formation, et permettrait également de préparer comme il se doit l'audit de surveillance de Qualiopi.

En 2023, le réseau souhaite renouveler ces formations et mettre en place la formation violences faites aux femmes qui n'a pas pu être réalisée en 2022 par faute de disponibilités des intervenants.

Le REPEMA s'appuiera également des retours et des besoins de formations exprimés par les différents professionnels de la périnatalité (CHM, PMI, libéraux) pour élaborer son planning de formation 2023.

## **AXE 3 : LA PREVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTE**

### **PROMOTION DES ACTIONS DU RESEAU : MOBILISATION DES BENEVOLES SUR LES ACTIONS DE PREVENTION**

L'implication de bénévoles au sein du réseau est nécessaire afin de mener à bien les missions du réseau. Ils interviennent principalement dans le cadre des actions d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle lors d'interventions en milieu scolaire et lors de formation, mais également sur les tournées de la Répémobile.

En 2022, la mobilisation de bénévoles s'est faite via les réseaux sociaux, la page Facebook des sages femmes de l'île, le bouche à oreille et la participation des institutions dans la diffusion des demandes de bénévolat.

Une soirée de promotion du réseau périnatal s'est déroulée le 21 septembre 2022. Les objectifs étaient de faire connaître les missions du réseau, d'encourager les adhésions et le bénévolat notamment sur les actions de terrain.

Cette soirée a réuni 5 professionnels de santé qui ont été sensibilisés aux outils utilisés lors des interventions de sensibilisation en vie affective, relationnelle et sexuelle auprès des jeunes.

En 2022, une dizaine de bénévoles ont été identifiées au REPEMA, la majorité sont des sage-femmes. En 2023, afin d'attirer et de motiver les professionnels sur les actions du réseau, nous envisageons de proposer des vacances aux professionnels.



## L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ENCEINTES À MAYOTTE

En réponse à un appel à projet de la CSSM sur l'accompagnement des femmes enceintes à Mayotte, le REPEMA a mis en place différents ateliers collectifs sur l'accompagnement pré et post partum.

L'objectif de ce projet d'accompagnement était de préparer les femmes et les couples à l'arrivée de l'enfant en appréhendant sereinement la grossesse, la naissance et le post partum. Pour ce faire, REPEMA a imaginé des rencontres, des échanges, des ateliers et des temps d'animations entre familles et professionnels de la périnatalité. Le but étant d'améliorer la santé des femmes et des enfants à Mayotte.

Ainsi, différents ateliers collectifs ont été réalisés sur les thématiques suivantes :

- Sécuriser le suivi de grossesse (alimentation et les différentes consultations) et préparer l'accouchement.
  - Sensibiliser à la parentalité et accompagner les parturientes dans les suites de couches.
- Afin de mener à bien ces ateliers, différents professionnels ont été mobilisés sur ce projet : la diététicienne du réseau RediabYlang, une psychologue du CHM, les sage-femmes de PMI et une interprète de REPEMA. Des kits nouveau-né ont été distribués à chaque fin d'atelier aux participantes.

Ces kits étaient composés du nécessaire à l'accueil d'un enfant sur l'île : moustiquaire bébé, coussin d'allaitement, vêtements nouveau-né, produits d'hygiène maman et bébé, un thermomètre, un coupe ongle rond et un sac à langer dodo avec moustiquaire intégrée.

Au total, 8 ateliers ont été réalisés et 34 femmes ont sensibilisées en 2022.

Des chiffres bien en dessous des espérances. En effet, cela témoigne des difficultés que le REPEMA a été confronté dans la mise en place de ce projet. D'abord, REPEMA a été confronté au manque de disponibilité des professionnels. En effet, la participation de ces derniers était sur la base du volontariat et souvent sur leur temps libre, ce qui a rendu difficile la mobilisation des sage-femmes sur ce projet. Ensuite, et malgré une bonne communication effectuée par le réseau, les professionnels autour d'eux, et dans les PMI, il y a eu un réel manque de mobilisation des femmes enceintes sur les ateliers.

REPEMA tient tout de même à remercier les professionnels mobilisés sur ces ateliers pour leur disponibilité et leur motivation dans l'accompagnement des femmes enceintes à Mayotte.

Pour 2023, nous souhaitons relancer ces ateliers en ajustant leur mise en place sur base de l'expérience acquise en 2022, et en partenariat avec la PMI. Nous espérons avoir ainsi une plus grande mobilisation femmes et une disponibilité des sage-femmes.



# L'ANTENNE MOBILE

## 1) Descriptif des missions

C'est dans une politique « d'aller vers » que l'antenne mobile du REPEMA continue ses missions pour la 9ème année consécutive. Elle s'inscrit dans un domaine de prévention et d'orientation, dans les villages auprès des habitants. En parallèle à l'augmentation de la natalité, et donc de la périnatalité, l'île éprouve des difficultés en termes d'effectifs médicaux, peinant à répondre à la demande croissante des bénéficiaires de santé. La démographie à Mayotte est très représentée par la population migrante, qui est, par définition, une population vulnérable. Elle survit plus qu'elle ne vit, ce qui entrave au bon suivi de sa santé. Dans ce contexte mahorais particulier, le camion se positionne comme une alternative aux manques de moyens des populations ajoutés à la désertification médicale. Par ailleurs, la Répémobile se veut qualitative, c'est-à-dire que l'équipe offre des consultations holistiques, sans limite de temps, afin de redonner goût à sa santé au bénéficiaire et le rendre acteur. Les consultations portent sur tous les sujets concernant la santé de la femme (gynécologie, obstétrique, allaitement), mais aussi la santé sexuelle, psychologique, la pédiatrie et la médecine générale. Grâce au camion, des orientations pour infertilité sont établies, des rendez-vous médicaux sont pris, des maladies telles que l'hypertension artérielle, le diabète et le cancer du col de l'utérus sont détectées, ce sans effort financier ou de déplacement de la part du bénéficiaire. Au moyen de la présence d'une sage-femme et d'une interprète, l'antenne mobile porte espoir à mettre les personnes sur les rails en matière de santé, avec le message que le suivi est possible et primordial.



Houssounaïni HALOSSON (Interprète) devant le camion  
lors d'une journée de consultations à Bambo Ouest



**Salle de consultation**

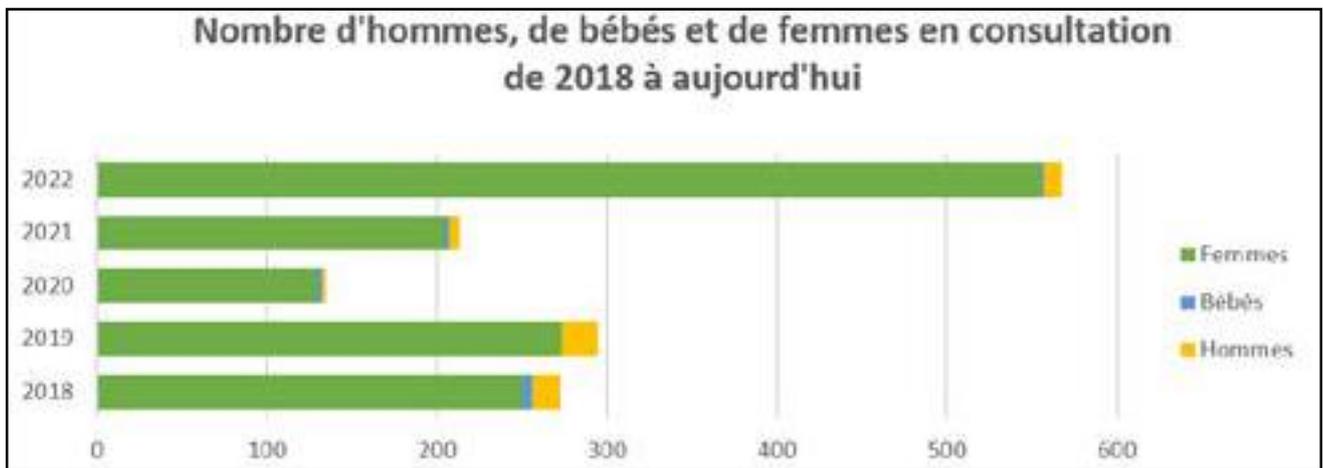


**Salle d'examen**

**2) Chiffres 2022 : une belle envolée**

Après deux années sous le signe de la Covid-19, l'activité du camion s'est envolée en 2022, avec un total de 67 sorties. Bien que la part des hommes vus en consultation reste minime, c'est 568 personnes qui ont pu être prises en charge par l'équipe de l'antenne mobile (555 femmes, 11 hommes, 2 bébés) : un record pour la Répémobile !

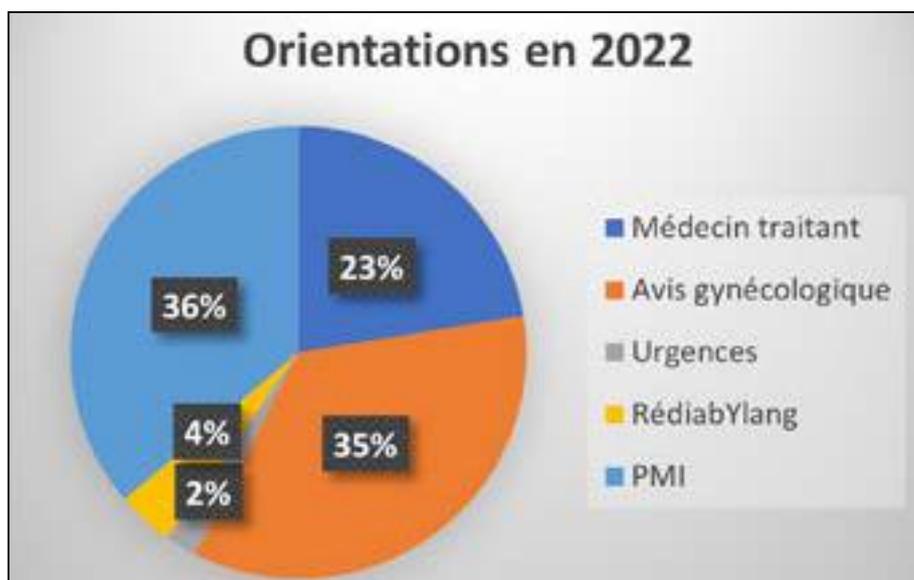




Généralement, les hommes sont venus par curiosité et ont souvent pu parler de santé sexuelle (notamment des Infections Sexuellement Transmissibles) ainsi qu'apprendre l'usage correct d'un préservatif. Ils ont parfois consulté dans le cadre de l'accompagnement d'une femme de leur entourage qui avait prévu de venir nous voir. Au total, la population générale a pu bénéficier gratuitement de la distribution de 1650 préservatifs masculins et 170 féminins. C'est un record par rapport aux autres années où avaient été distribués entre 200 et 850 préservatifs.

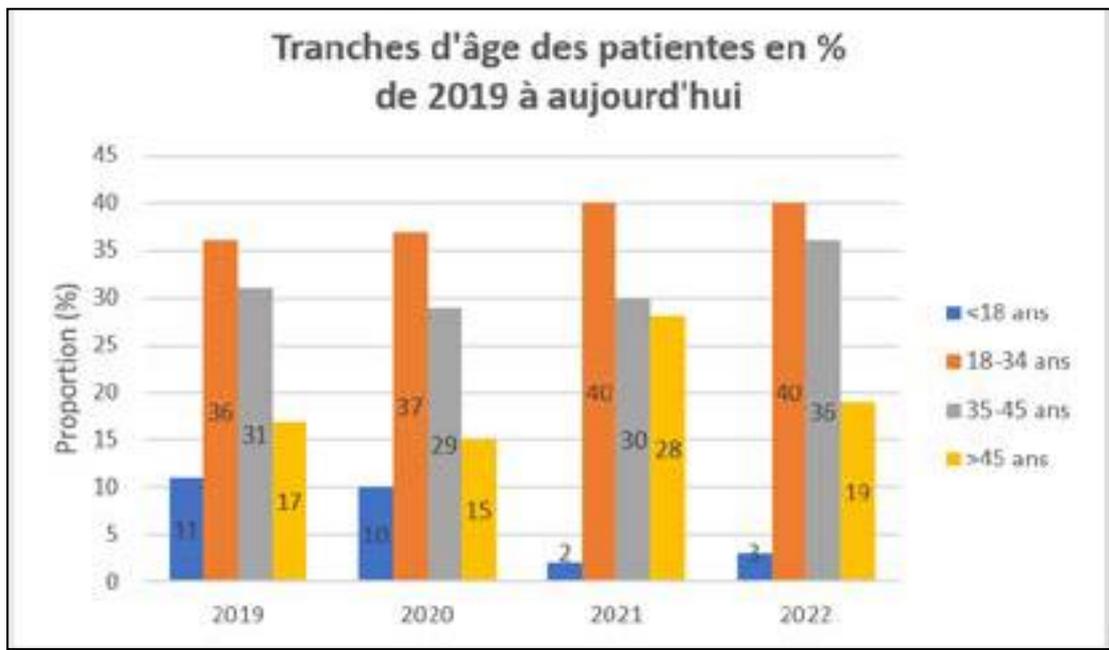


Quant aux femmes, elles sont d'avantage venues par curiosité que pour un motif précis. De ce fait, les consultations se sont pour la majorité déroulées de la manière suivante : une anamnèse globale est réalisée, à partir de laquelle va découler la prise en charge : frottis cervico-utérin (FCU), informations sur l'allaitement, prise en charge de douleurs pelviennes, de troubles du cycle, orientations médicales, etc. Le dépistage du cancer du sein par palpation et autopalpation a systématiquement été proposé, ainsi que le dépistage de l'hypertension. Finalement, 23% des consultations ont porté sur une information complète de la contraception, 50 tests de grossesse ont été effectués (9%). Diverses orientations ont été établies : 39 vers de la médecine générale, 4 vers les urgences, 61 vers la gynécologie, 7 vers le RédiabYlang et 63 vers les PMI.

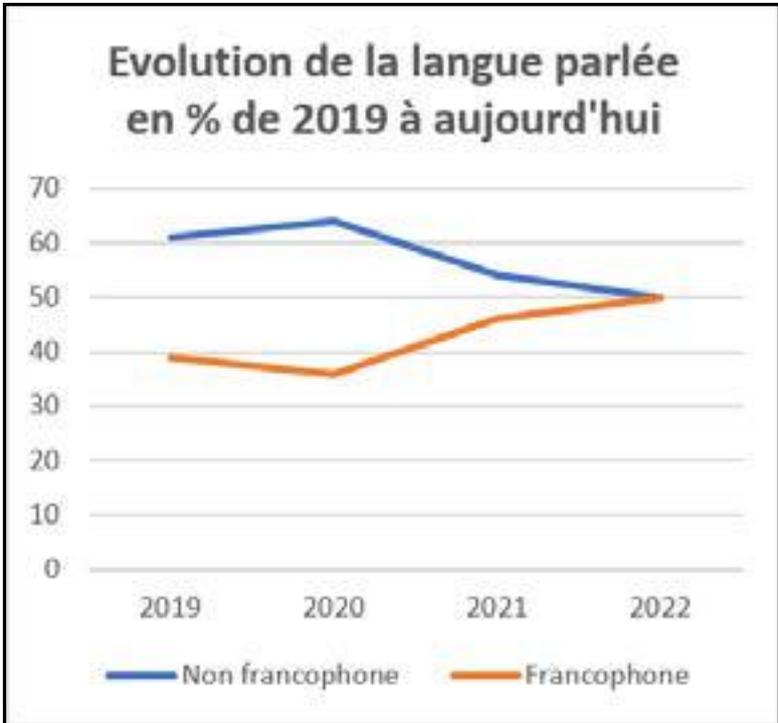


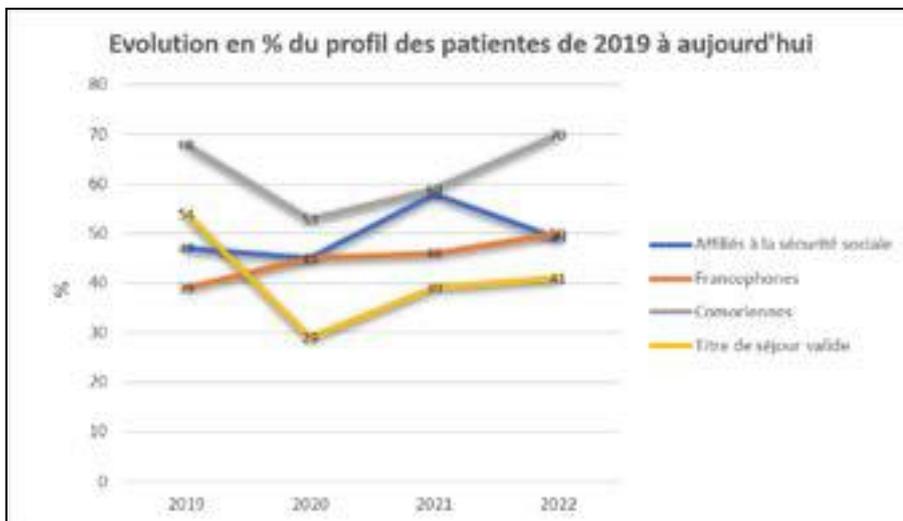
Mis en place dès septembre 2021, le frottis cervico-utérin (FCU) a eu beaucoup de succès avec sa réalisation chez 57% des patientes dans le cadre du dépistage du cancer du col de l'utérus. Ce taux reste plutôt stable, puisque 262 FCU ont été réalisés en 2022, couvrant 46% des patientes.

Concernant le profil des patientes, celui-ci reste également le même depuis quelques années : patientes migrantes (72% en 2022 : 70% comoriennes et 2% d'autres nationalités), entre 18 et 45 ans (représentant 77% des patientes en 2022), la moitié ne parlant pas le français (50%) et sans affiliation à la sécurité sociale (51%). On note une diminution des patientes mineures depuis 2 ans (3% en 2022 contre 10% en 2020).



On constate que la part des patientes parlant le français (ci-dessous en orange) augmente chaque année, passant de 39% en 2019 à 50% en 2022. Nous ne pouvons pas parler d'une corrélation avec un possible statut social supérieur étant donné que la part d'étrangères sans titre de séjour, et non affiliées sociales tend plutôt à l'augmentation. De manière subjective, nous pensons que cette augmentation est due aux emplacements du camion, situés davantage vers le centre des villages plutôt qu'en périphérie. Elle peut également s'expliquer par le nombre important des salariés des structures partenaires qui profitent de la présence du camion à côté de leur structure pour venir consulter.





### 3) **Mobilisation croissante des associations**

Les chiffres 2022 de la Répémobile peuvent s'expliquer par l'appel fait aux associations. De fait, le recrutement de patientes a été réalisé en amont des sorties par les médiateurs santé (GMS) de Mlézi Maoré. Bien que nous n'ayons pas de retour de leur part, leur action semble bénéfique étant donné l'augmentation de la fréquentation du camion.

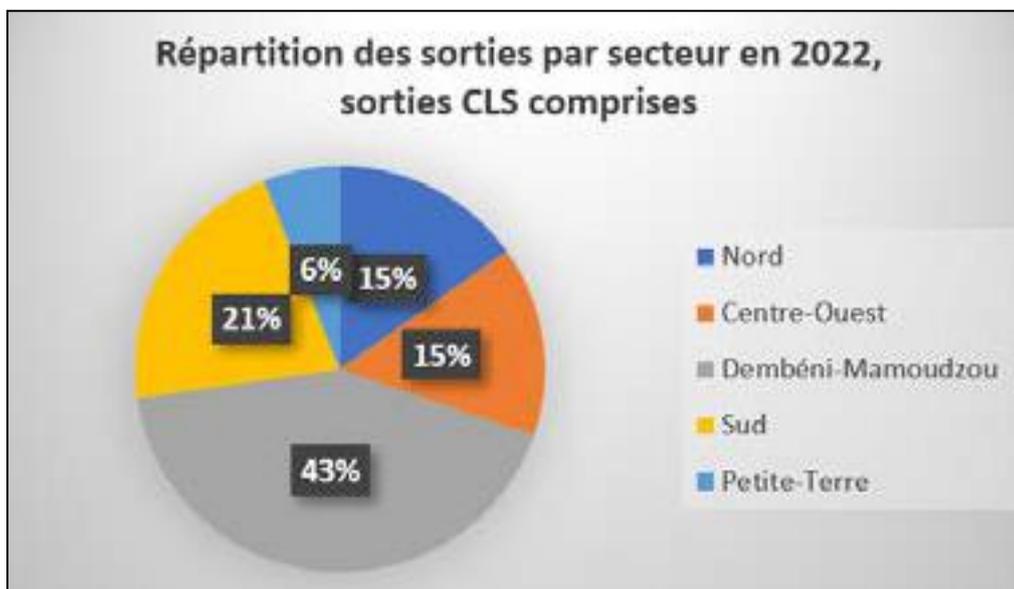
D'autre part, le camion a pu servir de « stand » de sensibilisation lors d'événements culturels et associatifs à Mayotte. C'est ainsi qu'ont pu être réalisés 3 frottis et 7 palpations mammaires lors du tournoi de foot de l'association de lutte contre le Sida, Narike M'Sada. Cette même association a pu emprunter le camion lors de la semaine des dépistages des IST soutenue par l'ARS, offrant un dépistage itinérant et qualitatif. Enfin, le camion s'est déplacé dans le cadre de l'action sport et santé du CCAS de Mtsangamouji et dans le cadre de la semaine de la contraception avec les PMI.

Comme annoncé en 2021, le camion a pu se focaliser sur des lycéennes et étudiantes, puisque des sorties se sont effectuées aux seins même de l'Université et dans un lycée.

### 4) **Nouveauté 2022 : le Contrat Local de Santé, expansion de la santé sexuelle à Mamoudzou en partenariat avec la PMI**

C'est avec succès que le Contrat Local de Santé a démarré ses fonctions en 2022 dans le grand Mamoudzou puisque son action a représenté 30% de toutes les sorties (20 sorties sur 67), et 28% des patientes vues en 2022 (162 patientes sur les 568).

Prévu pour améliorer la couverture contraceptive et la santé sexuelle à Mamoudzou, il devait offrir la présence du camion 2 fois par mois sur la commune, en partenariat avec les PMI. C'est finalement 20 sorties qui ont pu être effectuées au lieu de 24. Ceci s'explique par des empêchements ou absences professionnels, mais aussi des précautions face à certains jours d'insécurité augmentée, ou encore pour permettre le prêt du camion pour la semaine du dépistage des IST. Ainsi, la part des consultations sur le secteur Dombéni-Mamoudzou passe de 23% en 2021 à 43% en 2022 (28 sorties dont 20 dans le cadre du CLS), 15% pour le nord (10 sorties ont été effectuées au Nord, 10 également au Centre-Ouest), 21% pour le Sud (14 sorties), et 6% pour Petite-Terre (4 sorties).



Au total, sur les 162 patientes vues dans le cadre du CLS, 66 d'entre elles ont réalisé le frottis (41%, presque le même taux de FCU que dans la population totale de 2022), 42 d'entre elles ont discuté de contraception (26%), et 8 tests de grossesse ont été effectués. Grâce aux PMI qui ont effectué 4 sorties, 13 plaquettes de pilule contraceptive ont été distribuées et 2 implants ont été posés gratuitement.

Le profil des patientes présentait quelques différences par rapport à l'entièreté des patientes vues en 2022 : 88% d'entre elles étaient étrangères (contre 72% en population globale), 56% n'avait pas la sécurité sociale (contre 51%). Les tranches d'âge sont quant à elles sensiblement les mêmes : 6% de mineures, 41% de 18-34 ans, 31% de 35-45 ans, et 18% de plus de 45 ans.

## 5) Constats de terrain et difficultés : un suivi toujours en dents de scie

### a) Concernant les patientes

Bien que les patientes puissent bénéficier de ces consultations de prévention et d'orientation, leur suivi médical reste très déficient. Parmi les raisons directement fournies par les patientes pour se justifier de cette irrégularité, on peut citer :

- Les difficultés de déplacement

Les patientes habitent souvent loin de structures où elles ont un nouveau rendez-vous ou une prise de résultat, telles que le CHM ou le CRCDC (REDECA). Cette distance les oblige à s'absenter longtemps de l'emplacement familial, posant des problèmes pour la garde d'enfants. Elle implique aussi de devoir trouver un moyen de locomotion. Ceci est aggravé par l'incompréhension des patientes de l'enjeu du rendez-vous face à un tel effort de déplacement.

- Le manque de moyens financiers

Le problème de déplacement dans les structures est également aggravé par un défaut de moyens financiers. Les patientes n'ont pas de ressources pour être véhiculées (véhicule personnel et taxi).

Aussi, 51% d'entre elles cette année n'étaient pas affiliées à la Sécurité Sociale. Les remboursements ne sont donc pas possibles. Bien qu'elles puissent engager une conscientisation de l'importance du suivi médical avec l'antenne mobile, elles se trouvent face à un mur lorsqu'il s'agit d'acheter ce qui est prescrit ou de payer des examens. Par exemple, elles ne peuvent pas effectuer le bilan d'infertilité qui coûte plus de 300€. La patiente se trouve dans une impasse entre un message préventif de santé et l'impossibilité d'action par la suite.

- Difficultés liées à l'isolement social

Les patientes ont souvent loupé un rendez-vous à cause de leur isolement. L'impossibilité de garde de leurs enfants est constamment évoquée. De même, l'isolement compromet les déplacements puisque la patiente n'a pas d'entourage qui puisse la véhiculer à l'endroit de consultation. Ces caractéristiques sont évidemment aggravées par leur manque de moyens financiers.

- Méconnaissance des rendez-vous par difficulté de compréhension

Elles évoquent souvent le fait que personne ne leur a communiqué de date de rendez-vous, et qu'elles ne savent pas lire leur carnetti (où sont notées les dates de rendez-vous).

Nous supposons aussi que le calendrier romain, ne correspondant pas au calendrier musulman, freine l'observance des rendez-vous. Nous présumons tout autant que cette situation est due à la vulnérabilité qu'incombe le statut de migrante, ainsi qu'au manque d'effectif sur l'île limitant le temps de consultation et la présence d'interprètes.

- Les difficultés de prise de rendez-vous, que nous constatons également

Effectivement, nous devons contacter les sages-femmes de PMI elles-mêmes pour la prise de rendez-vous car nos appels vers les numéros de téléphone des accueils de PMI ne sont pas reçus. Ceci limite les prises de rendez-vous aux consultations les plus urgentes. Pour les autres demandes de rendez-vous, la patiente devra se déplacer, ce qui constitue un obstacle à la prise de rendez-vous.

- Appréhension à se rendre dans les structures de santé

Les patientes évoquent une peur de se rendre en consultation, basée sur des expériences de rejet et de discrimination du personnel sur place.

On peut aisément constater que ces difficultés se chevauchent, ce qui aggrave leur caractère réprimant face au suivi médical.

## **b) Concernant l'équipe**

Du côté de l'équipe de la Répemobile, une des difficultés réside dans la peine à recruter des bénévoles. Leur mobilisation permet de libérer quelques jours par an l'équipe afin qu'elle puisse travailler sur les projets de prévention du REPEMA. De fait, la sage-femme n'a pu assurer aucun suivi des projets d'octobre à décembre 2022. De même, la communication autour de la Répemobile reste à améliorer. Il est en effet habituel de trouver une patiente déçue de ne pas recevoir un examen ou une contraception gratuitement alors qu'elle croyait se rendre dans le camion pour cette raison. Cette déception fait obstacle à l'intégration du message de prévention que nous essayons d'insuffler.

En ce qui concerne l'aide des associations, nous avons été confrontés à des défauts d'organisation. Les maraudes étaient parfois faites le jour même de l'installation du camion ; il y avait donc un temps de latence entre l'information faite aux populations et leur arrivée au lieu de consultation.

De même, l'information était parfois biaisée. En dernier exemple, nous citons l'action réalisée lors de l'évènement sport et santé du CCAS de Mtansgamouji, qui n'a pas pu toucher les populations concernées. Dès lors, l'équipe a été obligée d'écourter son temps sur place.

## **6) Pistes d'amélioration et perspectives 2023**

Les partenariats avec les structures administratives et associatives locales sont en croissance. L'association Horizon à Tsingoni nous a dernièrement sollicités afin d'assurer des consultations tous les mois sur leur secteur. Ce genre de partenariats offre la possibilité d'assurer un meilleur suivi, et permet une bonne communication et circulation des informations autour de la Répémobile.

Nous nous engageons à revoir les missions du camion avec chaque association qui nous aidera cette année dans l'invitation aux populations.

Le Contrat Local de Santé va continuer sur sa lancée en 2023. Les PMI restent partenaires de ce projet, avec une sortie par mois prévue pour permettre leur mise en lumière ainsi que la délivrance de contraception et la prise directe de rendez-vous.

La PMI signe d'ailleurs une convention avec le REPEMA pour obtenir le prêt du camion chaque lundi, mercredi et vendredi, afin d'organiser ses soins à travers l'île.

L'habilitation pour les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) du VIH a été obtenue, il pourra donc être proposé en consultation dès cette année.

La reprise des datations de grossesse (échographie) va s'opérer en 2023 puisque la sage-femme actuelle est à l'aise à ce sujet grâce à son expérience en PMI à Mayotte.

Création d'un kakémono à installer devant le camion, afin d'expliquer les missions du camion et attirer le public pendant que nous sommes en consultation à l'intérieur du véhicule.

Après la création d'un nouvel outil Excel pour le comptage statistique des chiffres de consultations, il serait judicieux d'envisager une notation informatique également dans le camion lors des consultations. Il est vrai que la notation à la main, par ailleurs chronophage, présente d'avantage de biais.

## LA SANTE COMMUNAUTAIRE

Le réseau continue à suivre l'ONG Santé Sud dans ses actions : participation aux rencontres, inauguration, soutien à la mise en place des projets, diffusion d'outils, formation des relais communautaires, sollicitation des relais lors des interventions de terrains sur le secteur de la Vigie, etc.

En 2022, une formation en santé sexuelle et reproductive (SSR) et une formation sur l'allaitement maternel ont été effectuées auprès des 2 animateurs et des 11 relais communautaires de Santé Sud.

Trois sorties camions ont été réalisées en collaboration avec Santé Sud dans les quartiers de la Vigie et Youpie en Petite terre. Les relais communautaires de la Vigie ont été conviés à ces sorties afin de réaliser des maraudes et de diffuser des informations de préventions dans les quartiers.

En 2022, le réseau a également travaillé avec les relais communautaires de la Croix-Rouge et de l'association Horizon. Des formations SSR et allaitement maternel ont également été réalisées auprès de ces relais. À la suite de celles-ci, des actions de sensibilisation ont été mises en place, tels que des ateliers d'allaitement maternel avec Horizon, dans le cadre de la semaine de l'allaitement maternel.

En 2023, le réseau souhaite continuer ce travail de santé communautaire avec ces différentes associations de terrains. Des sorties Répémobile seront réalisées en collaboration avec ces associations. Une convention de partenariat devrait être signée prochainement avec l'association Horizon afin de cadrer les actions de terrain réalisées par le réseau dans la commune de Tsingoni.

## L'ACCOMPAGNEMENT AUX EVASAN

Dans le cadre des évacuations sanitaires, le réseau assure le maintien du lien social au sein de la famille lors d'une évacuation sanitaire d'un enfant non accompagné par ses parents ou tuteurs.

L'intervention du réseau ne se fait qu'à partir du moment où il y a nécessité de parrainage et à la demande de l'association Chaine de l'Espoir à la Réunion, qui propose un cadre bienveillant aux enfants hospitalisés (sorties, jeux...).

L'accompagnement aux évacuations sanitaires permet de :

- √ Maintenir les liens entre les parents et les enfants hospitalisés.
- √ Mettre en lien les parents, les enfants et les personnels de santé (appels, photos).
- √ Être l'interface entre les parents et les soignants afin d'avoir des informations sur l'état de santé de leur enfant (d'autant plus important pour ceux qui ne parlent pas français).
- √ Apporter une aide administrative auprès des familles (régularisation...).

Cette année, le réseau n'a pas été beaucoup sollicité par l'association la Chaine de l'Espoir. La plupart des accompagnements réalisés par l'association concernaient des enfants dont l'hospitalisation était de courte durée.

À l'instar des années précédentes, il est difficile de développer cette action qui demande un bon nombre de déplacements au domicile des familles. Sans véhicule de service, il est compliqué pour l'accompagnatrice sociale de REPEMA de réaliser pleinement cette mission.

# ORGANISATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA CONTRACEPTION

À l'occasion de la journée mondiale de la contraception, différentes actions de prévention ont été menées par le REPEMA et d'autres associations, avec le soutien de l'ARS Mayotte, du 26 septembre au 1er octobre 2022 sur tout le territoire de Mayotte.

Les actions ci-dessous ont été menées :

- 4 ateliers d'échanges autour de la contraception à destination des parents
- 1 stand de sensibilisation sur la contraception dans le lycée général et le lycée professionnel de Chirongui
- Un café-débat restitution
- La distribution d'outils autour de la contraception (flyers, affiche, réglettes), auprès des partenaires et professionnels de santé

## 1) **Ateliers échanges sur la contraception – stand de sensibilisation**

4 ateliers échanges sur la contraception ont été réalisés la semaine du 26 septembre auprès d'associations qui ont pour publics des adultes/parents.

Au total, 30 adultes [25-60ans] ont été sensibilisés. Des professionnels associatifs, institutionnels ainsi que des professionnels de santé bénévoles ont été sollicités pour mener avec le REPEMA ces ateliers d'échanges.

Différents sujets autour de la santé sexuelle et reproductive ont été abordés avec les adultes. Des questionnements ont été soulevés, notamment : la contraception chez les jeunes ; «Doit-on parler de contraception chez les jeunes ? À qui doit-on en parler »; les idées reçues sur la contraception notamment la contraception dans le couple.

### Les points ci-dessous sont ressortis des différents ateliers :

- Connaissances et utilisation de la contraception :
  - La notion de contraception est connue
    - Pilule, implant, préservatif, stérilet
    - Les injections progestatives : utilisées pendant les années 80-90
  - Les méthodes préférées :
    - √ La méthode du calendrier
    - √ La méthode par l'allaitement maternel
    - √ Le retrait

Méthodes considérées comme étant naturelles et sans risque pour la santé.

La prise d'hormones fait peur : peur de prendre du poids, peur de devenir stérile...

- La contraception dans le couple :
  - «C'est la femme qui porte tout » / « C'est la femme qui choisit le moyen qu'elle préfère »
  - « Le sujet de contraception n'est pas discuté dans le couple »
  - « Pourquoi il n'y a pas de contraception pour les hommes ? » / « Il faut responsabiliser les hommes »
  - « La contraception c'est une affaire de femmes »
  - «Certains hommes refusent que leur femme utilise la contraception»  
« Pas de préservatif dans un couple. Il est réservé aux célibataires et aux infidèles »
  
- La contraception chez les jeunes :
  - Une certaine prise de conscience chez les parents
    - « La poursuite de la scolarité des filles » = important
    - « Pas forcément envie de garder l'enfant de ma fille »
  
  - Qui doit en parler à l'enfant ? À qui revient ce rôle ? La mère ou le père ?
    - « La parole du père a plus d'impact »
    - « C'est la mère qui éduque les enfants »  
Chaque partie se rejette la responsabilité !

Retour en images sur les ateliers échanges sur la contraception :



**TABEAU DE SYNTHÈSE DES ACTIONS CONTRACEPTION – 26-30 septembre 2022**

DATE\$	LIEU	DUREE	ASSOCIATIONS PARTENAIRES	PUBLIC CIBLE	NOMBRE DE PERSONNES	TYPES DE PUBLIC\$	OUTIL\$ UTILISE\$	OUTILS DISTRIBUES	REMARQUES
26/09/2022	MJC de Tsounzou	13h-16h30	Ville de Mamoudzou / CCS de Mamoudzou	Adultes/parents	8	Femmes, mamans [28-60 ans] Situation irrégulière	- Malette contraception - Cartes questions - Affiche-flyer - Démonstration pose préservatif interne et externe - Schéma corps humain de la femme et de l'homme	Flyers, préservatifs	>Convivialité >Participation >Echange >Questionnements
27/09/2022	Maison des familles - Croix-Rouge Passamarty	9h00-11h30	Croix-Rouge	Adultes/parents	10	Femmes, mamans [30-60 ans]	-Malette contraception -Cartes questions -Affiche-flyer -Démonstration pose préservatif interne et externe - Boite « sais tu mettre un préservatif dans le noir »	Flyers, préservatifs	>Convivialité >Participation >Echange >Questionnements
28/09/2022	Association horizon, Tsingoni	9h30-11h30	Association Horizon	Adultes/parents	5	Femmes, Mamans [25-45ans]	-Malette contraception -cartes questions -contraception -Affiche-flyer -Démonstration pose préservatif interne et externe	Flyers, préservatifs	>Convivialité >Participation >Echange >Questionnements
29/09/2022	Maison des familles du sud, Tsimboua	10h-12h	Maison des familles du sud	Adultes/parents	6	4 femmes 2 hommes [38-68ans]	- Malette contraception -Cartes questions -contraception -Affiche-flyer -Démonstration pose préservatif interne et externe	Flyers, préservatifs	>Convivialité >Participation >Echange >Questionnements
30/09/2022	Stand de sensibilisation Lyoë général de Chirongui	13h-14h	Education nationale, infirmière scolaire	Lyoëns	-Un groupe de 5 filles -Un groupe de 12 élèves (filles et garçons)	Elèves [10-18ans]	- Malette contraception -Cartes questions -contraception -Affiche-flyer -Démonstration pose préservatif interne et externe	Flyers, préservatifs	> beaucoup de question > discussion autour de la contraception > questionnement sur les règles
30/09/2022	Stand de sensibilisation Lyoë professionnel Chirongui	14h-15h	Education nationale, infirmière scolaire	Lyoëns	- Une classe (que des garçons)	Elèves [15-18ans]	-Malette contraception -Cartes questions -contraception -Affiche-flyer -Démonstration pose préservatif interne et externe	Flyers, préservatifs	

## 2) Café-débat contraception : restitution des actions menées

Un café-débat a été organisé le 15 octobre 2022, de 8h à 11h00, à la MJC de Mgombani. Il était question de restituer l'ensemble des actions menées par les acteurs de terrain tout au long de la semaine de la contraception.

Ont restitué leurs actions : l'ACFAV, AEJM, Croix-Rouge, Narike Msada, PMI, Santé sud, EVARS de Mlezi (en l'absence de Mlezi, leur bilan a été présenté par REPEMA) et REPEMA.

Ont participé à cette restitution :

- 2 animateurs : Anne-Sophie BONNIN (sage-femme coordinatrice REPEMA) et Mathilde LOZANO (sage-femme coordinatrice PMI)
- ARS
- Ville de Mamoudzou avec son CLS et son CCAS
- CHM avec son IES
- PAEJ CEMEA
- Association Haki za wanatsa
- Association Fahamou maecha
- Education nationale (infirmière scolaire)
- Santé publique France

Au total, **25** personnes ont participé à cet évènement.

La restitution s'est déroulée de la manière suivante: chaque structure est venue présenter le bilan de ses actions réalisées pendant la semaine de la contraception : nombre de personnes sensibilisées, interrogations et/ou problématiques soulevées, points forts/faibles, etc. À la suite de cela, des échanges ont eu lieu entre les participants.

Les points ci-dessous sont ressortis des différents échanges menés lors de la restitution.

### a) La contraception dans le couple

La question de la contraception dans un couple a beaucoup été abordée lors des différentes actions de terrains.

Le sujet de la contraception n'est pas discuté au sein des couples à Mayotte. Dans la plupart des cas, le choix d'un moyen de contraception revient à la femme. Certains hommes ne se sentent pas concernés par la contraception.

### b) Manque d'information sur la contraception

Le manque de connaissance autour de la contraception a également retenu l'attention des professionnels de terrain. Le préservatif, l'implant et la pilule contraceptive sont les moyens de contraception les plus connus chez la population.

La notion de « stérilet » est connue. Cependant, la majorité des personnes rencontrées ne savent pas à quoi ressemble un DIU et ne connaissent pas non plus son fonctionnement.

Nous retenons également que malgré le faible nombre d'homme rencontrés sur les actions, ces derniers sont tout de même demandeur d'information sur la contraception.

c) Contraceptions hormonales / contraceptions non hormonales VS méthodes naturelles

Au cours des différentes actions réalisées sur le terrain, nous avons remarqué une préférence dans l'utilisation des moyens de contraception. Ainsi, la majorité des femmes préfère utiliser des méthodes dites naturelles : retrait lors du coït, calendrier, allaitement maternel. En effet, l'utilisation d'une contraception hormonale « fait peur ».

d) La problématique de la prostitution

La prostitution est de plus en plus présente au sein des établissements scolaires. Une infirmière scolaire présente lors de la restitution a témoigné au sujet des problèmes de prostitution qu'elle rencontrait au sein du collège de Doujani. Elle lance un appel à l'aide à l'ARS, aux institutions et aux associations pour sensibiliser et lutter contre la prostitution dans les établissements scolaires à travers, par exemple, des interventions EVARS.

e) Responsabiliser les jeunes

Il est fondamental de continuer à responsabiliser les jeunes dans leur pratique sexuelle en recommandant le port du préservatif à travers des interventions EVARS.

La notion de parentalité doit être abordée afin de souligner la co-responsabilité des deux parties (femme et homme) dans un couple et notamment dans une grossesse.

f) Existence des ari-ari

Beaucoup de ari-ari (« on-dit ») continuent à être véhiculés au sein de la population. Il est important de déconstruire ces idées reçues qui entraînent de mauvaises croyances sur la contraception.

Ces fausses informations sur la santé sexuelle et reproductive sont pour la plupart véhiculées par les parents et ont pour objectif de dissuader la pratique sexuelle des jeunes.

g) Sensibiliser = inciter ?

Certaines personnes rencontrées lors d'actions sur le terrain ont « remis en question » le but de ces actions. Il est important de rappeler à la population, et notamment aux parents, que les actions menées sur le terrain, dans les quartiers ou au sein des établissements scolaires, sont des actions de sensibilisation et de prévention et non de l'incitation.

h) Quand débiter les interventions ?

Quand débiter les interventions EVARS ? Une grande question qui a été soulevée lors des échanges entre les professionnels. Actuellement, la majorité des interventions EVARS débutent à partir de la 6ème. Très peu d'interventions sont effectuées en primaire.

Il serait intéressant de travailler sur un programme d'interventions dès la primaire afin d'aborder certaines thématiques essentielles et de toucher les jeunes dès leurs plus jeunes âges.

i) Accompagner les parents

La santé sexuelle et reproductive est une thématique difficile à aborder au sein des familles à Mayotte. Plusieurs mamans rencontrées lors des actions ont témoigné leur difficulté de parler de certains sujets avec leurs enfants. Elles lancent donc un appel à l'aide aux structures et aux associations afin qu'elles puissent être accompagnées dans cette éducation à la sexualité avec leurs enfants.

Il apparait donc important de mettre en place des actions d'accompagnement à destination des parents.

Retour en images sur le café débat sur la contraception



# LA PROMOTION DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

Afin de lutter contre le phénomène de malnutrition et de rappeler à la population les bienfaits d'un allaitement stricte jusqu'à 6 mois (recommandé par l'OMS), le réseau profite de la semaine mondiale de l'allaitement maternel (première semaine d'août) et de la semaine nationale de l'allaitement maternel (en octobre) pour organiser des actions de sensibilisation auprès de la population.

## 1) Semaine mondiale de l'allaitement maternel

À l'occasion de la semaine mondiale de l'allaitement maternel qui a eu lieu du 1er au 6 août 2022, le réseau a mis en place des actions de sensibilisation et de formations.

- **Formation allaitement maternel**

9 relais communautaires de l'association Horizon ont été formés sur les bienfaits de l'allaitement maternel. L'objectif de cette formation était d'apporter les connaissances nécessaires aux relais afin que ces derniers puissent mettre en place des actions de sensibilisation dans leurs quartiers.

- **Ateliers allaitement maternel**

4 ateliers sur les bienfaits de l'allaitement maternel ont été réalisés auprès de la population. Ces ateliers ont été réalisés en partenariat avec : l'association Horizon, la maison des familles de la Croix Rouge, le CCAS de Kani-Kéli et la PMI de Bandrélé.

Au total, 38 personnes ont participé à ces ateliers.

Lieu	Date	Nombre de personne sensibilisée	Intervenants
Association Horizon – Tsingoni	02/08/2023	11	Sage-femme et intervenante sociale REPEMA
Maison des familles Croix-Rouge – Passamainly	03/08/2022	10	Sage-femme et intervenante sociale REPEMA
CCAS de Kani-Kéli – Kani-bé	04/08/2022	9	Sage-femme et intervenante sociale REPEMA
PMI Bandrélé	05/08/2022	8	Sage-femme et infirmière PMI de Bandrélé

- **Exposition photographie sur l'allaitement maternel**

Une exposition photo sur l'allaitement maternel a été réalisée le 5 août 2022, à la PMI de Bandré. Cet évènement a accueilli une cinquantaine de personnes (population et professionnels confondus).

En amont de cet évènement, un shooting photo sur l'allaitement maternel a été réalisé en collaboration avec un photographe. Quatre mamans volontaires se sont prêtées au jeu avec leurs enfants. Différents clichés autour de l'allaitement ont été réalisés, dont les objectifs ont été de :

- Sensibiliser sur les bienfaits de l'allaitement maternel
- Rappeler l'importance d'allaiter son bébé et à tout âge
- Montrer le bonheur d'allaiter
- Démocratiser l'allaitement
- Rappeler que l'allaitement est une pratique naturelle et sur la durée
- Associer l'allaitement à la bonne santé du bébé, sensibiliser contre la malnutrition

En tout, 3 tirages de 6 photos ont été réalisés. Deux de ces tirages ont été donnés à la PMI et au CHM.



- **Stand de sensibilisation sur les bienfaits de l'allaitement maternel**

Un stand de sensibilisation sur les bienfaits de l'allaitement maternel a eu lieu le 6 août 2022, dans la galerie du centre commercial Jumbo Score. Cette action de sensibilisation grand public avait pour objectif de sensibiliser la population aux bienfaits de l'allaitement maternel et de casser les croyances autour de celle-ci.

Au total, 66 personnes ont été sensibilisées.

- **Tétée connectée**

Afin de promouvoir et d'encourager l'allaitement maternel, une tétée connectée a été mise en place au sein des différentes structures (PMI, maternité périphérique, cabinet de sage-femme libéral) le 5 août 2022.

4 structures ont joué le jeu :

- Maternité de M'ramadoudou : 16 mamans et leurs bébés.
- PMI Bandréle : 8 mamans et leurs bébés
- PMI Acoua : a participé mais pas de retour sur le nombre de mamans présentes
- PMI Poroani : 2 mamans et leurs bébés

- **Distribution d'outils – actions de communication**

Comme chaque année, une distribution d'outils de sensibilisation sur l'allaitement maternel a été effectuée à cette occasion auprès de la population mais également auprès des professionnels de la périnatalité.

Au total, 314 outils ont été distribués à la population et 371 aux professionnels, flyers et affiches confondus. Une sensibilisation a également été faite à partir des médias, presse, radio, TV et réseaux sociaux. Des spots radio ont été diffusés tout au long de la semaine sur la chaîne TV Mayotte La 1ère. Enfin, des affichages 4/3 ont également été diffusés du 1er au 15 août dans tout le territoire de Mayotte.

## **2. Semaine nationale de l'allaitement maternel**

À l'occasion de la semaine nationale de l'allaitement maternel qui a eu lieu du 17 au 21 octobre 2022, des actions de sensibilisation ont été mises en place auprès de partenaires et de la population.

- **Groupe de parole autour sur l'allaitement maternel**

À la demande de la Croix-Rouge, des groupes de parole sur l'allaitement maternel ont été réalisés auprès de leurs salariés, le 18 octobre 2022. Les thématiques suivantes ont pu être abordées avec les salariés :

- L'anatomie du sein
- Les principes du peau à peau
- Les douleurs pendant l'allaitement
- Les bienfaits de l'allaitement maternel et les recommandations de l'OMS

Au total, 16 salariés de la Croix-Rouge ont participé à cette action, qu'ils soient parents ou non, hommes et femmes. Ces derniers ont pu avoir des informations clés pour assimiler, transmettre et réfléchir autour de l'allaitement maternel. Des solutions et des orientations ont pu également être amenées par la sage-femme de REPEMA qui a animé ce groupe de parole avec l'aide de l'intervenante sociale.

- **Sensibilisation sur le terrain**

Une sensibilisation a été réalisée le 19 octobre 2022, en partenariat avec la Croix Rouge, auprès des bénéficiaires des bons alimentaires. Cette action a été réalisée pendant la distribution des bons alimentaires de la Croix Rouge. Au total 15 personnes ont été sensibilisées sur l'allaitement maternel.

**Tableau de synthèse – Actions de promotion de l'allaitement maternel sur 2022**

Semaine mondiale de l'allaitement maternel	Formation allaitement maternel	Association Horizon – Tsingoni 01/08/2022	9 personnes formées
	Atelier allaitement maternel	Atelier Association horizon / Maison des familles / CCAS Kani Kéli / PMI Bandraboua  Du 2 au 5/08	38 personnes sensibilisées
	Exposition photo	PMI Bandrélé 05/08/2022	Une cinquantaine de participants
	Actions sensibilisation grand public	Jumbo score 06/08	66 personnes sensibilisées
	Tétée connectée	Maternité M'ramadoudou / PMI Bandrélé / PMI Acoua / PMI Poroani  05/08	26 personnes sensibilisées
	Distribution outils	Tout le territoire de Mayotte	688 outils distribués
Semaine nationale de l'allaitement maternel	Groupe de parole sur l'allaitement maternel	Siège Croix-Rouge 18/10	16 personnes sensibilisées
	Sensibilisation allaitement maternel – maraudes	Bénéficiaires bons alimentaires Croix-Rouge	15 personnes sensibilisées

## INTERVENTIONS EN VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Le réseau est de plus en plus sollicité pour développer les actions de terrain auprès des adolescents et des jeunes adultes. Sollicité par le rectorat, les associations mais également les centres de formation, le REPEMA a réalisé **63 interventions** en 2022 (contre 29 en 2021) dans **21 structures** différentes. En moyenne, le REPEMA effectue 5 interventions par mois, contre 2 en 2021. On note une forte augmentation de la demande qui entraîne une augmentation de l'activité du REPEMA en 2022.

Au total, **1164** personnes ont été sensibilisées, majoritairement des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

À noter,

- La continuité en 2022 du partenariat avec le RSMA pour la réalisation d'interventions auprès de leurs jeunes, avec 10 interventions réalisées.
- La sollicitation du collège de Mgombani pour la mise en place d'interventions sur la thématique du changement du corps et la puberté auprès de toutes les classes de 5ème : 16 interventions réalisées.
- La sollicitation des centres de formation DAESA et METIC pour des interventions auprès de leurs stagiaires sur l'ensemble de leur site : 6 interventions réalisées.

Comme en 2021, la plupart des personnes sensibilisées n'ont pas ou peu de connaissances sur les différents moyens de contraception et les IST.

On note cependant une différence entre le public jeune et les adultes. Les adultes sont en forte demande d'information. Les femmes sont plus à l'aise sur les thématiques de santé sexuelle et reproductive que les hommes.

À contrario, on observe davantage de réticence chez les jeunes qui n'osent pas toujours poser des questions. On note également un grand manque de connaissances sur la thématique du corps, notamment les appareils reproducteurs et leur fonctionnement.

Se pose également la problématique de la religion et de la culture à Mayotte. En 2022, il est encore compliqué d'aborder des thématiques de santé sexuelle et reproductive, notamment l'IVG. En effet, les tabous et les ari ari persistent encore aujourd'hui dans la société mahoraise.

Enfin, par manque de ressources et donc de disponibilité, REPEMA a dû refuser beaucoup de demandes d'intervention EVARS en 2022. Face à la recrudescence des demandes venant de nos partenaires associatifs et des établissements scolaires, REPEMA souhaite solliciter en 2023 ses financeurs afin de se doter d'un véhicule qui faciliterait ses déplacements lors des interventions. La mobilisation de professionnels sage femmes bénévoles est de plus en plus difficile (turn over, planning surchargé des professionnels...). Le réseau périnatal souhaite en 2023 pouvoir rétribuer ces professionnels qui se positionnent sur les interventions en EVARS afin de les encourager à s'engager sur les actions de promotion de la santé avec le réseau.

1) Tableau des interventions EVARS réalisée en 2022

Structure	Date et lieu d'intervention	Durée totale	Intervenant REPEMA	Public	Nombre de participant	Thèmes abordés
Lycée de Kahani	28 et 30 mars 2022	6 interventions de 1h chacune, par jour (de 8h à 12h & 13h à 15h) Soit 12 interventions au total	Intervenante sociale REPEMA et une sage-femme bénévole	Classe de seconde générale, technologie, et professionnel du lycée de Kahani	160 jeunes sensibilisés (filles et garçons)	Contraception
Lycée de Kaweni	07-avr-22	5 interventions de 1h chacune (de 8h30 à 16h)	Intervenante sociale REPEMA et une sage-femme bénévole	Lycéens du lycée de Kaweni	65 jeunes sensibilisés (soit 5 classes)	Contraception et périnatalité (grossesse précoce)
RSMA Combani	04-mai-22	14h-17h	Sage-femme REPEMA et Stagiaire	Jeunes du RSMA (18-25ans)	80 jeunes	Contraception
Centre de loisir de Dzoumogné	09-mars-22	9h-11h	Intervenante sociale REPEMA	Jeunes de Dzoumogné (9-13ans)	7 enfants	Découverte du corps humain et puberté
Association Nayma Malamani	11 et 13 avril 2022	2 interventions de 2h30 chacune (9h-11h30)	Intervenante sociale REPEMA et sage-femme REPEMA	Usagers de l'association (principalement des femmes)	21 femmes	Vie sexuelle et reproductive : moyens de contraception, IST, ménopause, endométriose
Association Coup de pouce Kaweni	20-juin-22	2h (9h-11h)	Intervenante sociale REPEMA et sage-femme REPEMA	Jeunes de 14-18ans	16 jeunes	Grossesses précoces, contraception, IVG, IST, rapports H/F
Centre SNU Mayotte Lycée de Tsararano	06-juil-22	2 interventions (13h30-15h30 / 15h30-17h30)	Intervenante sociale REPEMA	Lycéens du lycée de Tsararano	50 jeunes	Contraception et IST
Centre de formation IRTS Kaweni	04-févr-22	2h (11h-13h)	Intervenante sociale et chargée de projets REPEMA	Etudiants en formation TISF (éducateurs jeunes enfants et assistante service sociale)	32 élèves (2 groupes de 16 élèves)	Présentation REPEMA (ses missions, actions)
Centre de formation DAESA	25-mai-22 Dembeni	2h (13h30-15h30)	Intervenante sociale REPEMA	Femmes du centre de formation (18-50ans)	13 stagiaires	Contraception et IST
	13-avr-22 Malamani	2h (12h30-14h30)	Intervenante sociale	Stagiaires (18-50ans)	15 stagiaires	Contraception et IST
	12-sept-22 Passamaity	2h (13h30-15h30)	Intervenante sociale	Stagiaires (20-50ans)	13 filles	Contraception et IST
	14-sept-22 Malamani	2h (13h30-15h30)	Intervenante sociale	Stagiaires (20-50ans)	14 stagiaires, dont 2 hommes	Contraception et IST
	1er juillet 2022 Passamaity	2h (13h30-15h30)	Intervenante sociale	Stagiaires (18-50ans)	10 hommes	Vie affective et sexuelle : IST
Centre de formation Mécic	18-févr-22 Chiconi	2h (8h-10h)	Intervenante sociale	Stagiaires (18-40ans)	14 stagiaires	Vie affective et sexuelle : contraception et IST
Association Maesha na ounono	27-juil-22 LVA Tsararano	2h (9h-11h)	Intervenante sociale	Jeunes (16-19ans)	7 garçons	Contraception et IST
	10-août-22 LVA Mamoudzou Convalescence	2h (13h30-15h30)	Intervenante sociale	Jeunes (16-19ans)	7 jeunes (groupe mixte)	Contraception et IST

Collège de Mgombani	16-mai-22	2 interventions de 1h chacune (9h50-9h45 / 10h05-11h)	Intervenante sociale et sage-femme	Élèves classe de 5ème	G1 : 21 & G2 : 22 / Soit 43 élèves au total	Les changements du corps : la puberté, anatomie, cycle menstruel, hygiène intime
	18-mai-22	2 interventions de 1h chacune (7h55-8h50 / 8h50-9h45)	Intervenante sociale et sage-femme	Élèves classe de 5ème	G1 : 27 & G2 : 28 / Soit 55 élèves au total	Les changements du corps : la puberté, anatomie, cycle menstruel, hygiène intime
	20-mai-22	2 interventions de 1h chacune (10h05-11h / 11h-11h55)	Intervenante sociale et sage-femme	Élèves classe de 5ème	G1 : 28 G2 : 27 / Soit 55 élèves au total	Les changements du corps : la puberté, anatomie, cycle menstruel, hygiène intime
	23-mai-22	2 interventions de 1h chacune (8h50-9h45 / 10h05-11h)	Intervenante sociale et sage-femme	Élèves classe de 5ème	G1 : 26 & G2 : 22 / Soit 48 élèves au total	Les changements du corps : la puberté, anatomie, cycle menstruel, hygiène intime
	30-mai-22	2 interventions de 1h chacune (8h50-9h45 / 10h05-11h)	Intervenante sociale et sage-femme	Élèves classe de 5ème	G1 : 21 & G2 : 27 / Soit 48 élèves au total	Les changements du corps : la puberté, anatomie, cycle menstruel, hygiène intime
	1er juin 2022	2 interventions de 1h chacune (8h50-9h45 / 10h05-11h)	Intervenante sociale et sage-femme	Élèves classe de 5ème	G1 : 27 & G2 : 22 / Soit 49 élèves au total	Les changements du corps : la puberté, anatomie, cycle menstruel, hygiène intime
	03-juin-22	2 interventions de 1h chacune (10h05-11h / 11h-11h55)	Intervenante sociale et sage-femme	Élèves classe de 5ème	G1 : 23 & G2 : 24 / Soit 47 élèves au total	Les changements du corps : la puberté, anatomie, cycle menstruel, hygiène intime
	10-juin-22	2 interventions de 1h chacune (7h55-8h50 / 8h50-9h45)	Intervenante sociale et sage-femme	Élèves classe de 5ème	G1 : 26 & G2 : 24 / Soit 50 élèves au total	Les changements du corps : la puberté, anatomie, cycle menstruel, hygiène intime
RSMA Combani	02-févr-22	2 interventions (14h-17h)	Sage-femme REPEMA et sage-femme bénévole	Jeunes 18-25ans	G1 : 15 & G2 : 25 / Soit 40 jeunes au total	Relation vie affective et sexuelle
	16-mars-22	2 interventions (14h-17h)	Intervenante sociale REPEMA et sage-femme bénévole	Jeunes 18-25ans	G1 : 18 & G2 : 18 / Soit 36 jeunes au total	IST
	06-avr-22	2 interventions (14h-17h)	Intervenante sociale REPEMA	Jeunes 18-25ans	17 garçons	IST
	18-mai-22	2 interventions (14h-17h)	Intervenante sociale REPEMA et sage-femme bénévole	Jeunes 18-25ans	G1 : 14 & G2 : 15 / Soit 29 jeunes au total	IST
	01-juin-22	2 interventions (14h-17h)	Intervenante sociale REPEMA et sage-femme bénévole	Jeunes 18-25ans	30 jeunes	IST
Mlézi Maoré - école de la 2ème chance Combani	28-oct.	1 intervention de 2h (9h-11h)	Intervenante sociale REPEMA et animatrice santé Croix-Rouge	Jeunes 17-24ans	21 jeunes (dont 6 garçons)	Contraception et IVG (parcours d'IVG à Mayotte)

Annexe Lycée Younoussa Bamana	16-nov.	Intervention n°1 (8h-9h)	Intervenante sociale et sage-femme REPEMA	Jeunes 15-18ans	12 jeunes (dont 3 filles)	Contraception et IVG (parcours d'IVG à Mayotte)
		Intervention n°2 (9h-10h)	Intervenante sociale et sage-femme REPEMA	Jeunes 15-18ans	15 jeunes (dont 7 garçons)	Contraception et IVG (parcours d'IVG à Mayotte)
		Intervention n°3 (10h-11h)	Intervenante sociale et sage-femme REPEMA	Jeunes 15-18ans	10 jeunes (dont 4 filles)	Contraception et IVG (parcours d'IVG à Mayotte)
Mlezi Maore Service DAMNA Cavani Mamoudzou	26-oct.	2h (9h-11h)	Sage-femme REPEMA	Jeunes mères mineures	6 jeunes mères avec 7 enfants au total	Grossesse précoce / suivi de grossesse / IVG
	25-nov.	2h (9h-11h)	Sage-femme PMI	Jeunes mères mineures	6 jeunes mères avec 7 enfants au total	Contraception, IST, relations sexuelles
	09-déc.	2h (9h-11h)	Sage-femme REPEMA	Jeunes mères mineures	3 jeunes mères avec 3 enfants au total	Allaitement
Profession sport et loisir – PSL Kaweni	26-nov.	stand durant 4h (10h-14h)	Sage-femme et intervenante sociale REPEMA	Toute la population	Pas de chiffre étant donné le contexte (cf difficultés)	Contraception, IST, allaitement
Association Baraka Ya Tsoundzou 2 Journée de la santé - MJC	30-nov.	stand durant 4h30 (08h30-13h)	Sage-femme et intervenante sociale REPEMA	Toute la population	11 femmes	Contraception, IST, allaitement
Nanike Msada Dembani – Tournai de foot	3-déc.	stand et camion durant 5h (9h-14h)	Sage-femme et intervenante sociale REPEMA	Toute la population	10 femmes consultées de manière individuelle + public touché sur le stand	Contraception, IST, allaitement, cancer du col de l'utérus et cancer du sein

## 2) Distribution d'outils aux partenaires

Dans le cadre de sa mission de diffusion d'informations en périnatalité, le réseau met à disposition des professionnels de la périnatalité, des institutions et des associatifs de nombreux outils. Ceux-ci portent sur la prévention, la sensibilisation, l'éducation et la promotion à la santé afin d'accompagner et d'informer au mieux la population.

Cette année, le réseau a également mis à disposition de la commune de Mamoudzou des outils, dans le cadre du contrat local de santé (CLS).

Type d'outils	Thématiques
Affiches	Les différents moyens de contraception
	La contraception d'urgence
	Les bienfaits de l'allaitement maternel
	Les soins du nouveau-né
Dépliants/flyers	La contraception d'urgence
	Allaitement maternel
	Les bienfaits de l'allaitement maternel
Règlette	Les différents moyens de contraception
Livret pédagogique	La série ASKIP
Clé USB	La série ASKIP
Guide IVG	IVG
Mallette	Les différents moyens de contraception

Au total, plus de 500 outils ont pu être distribués aux différents professionnels et institution.

## 3) Permanences téléphoniques

Le réseau informe et oriente le grand public et les professionnels sur des questions en rapport avec le parcours de soins en périnatalité.

La permanence téléphonique, aux heures d'ouverture du réseau, se fait du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30 via un numéro de téléphone unique pour joindre l'ensemble des réseaux de santé.

Le Réseau périnatal a reçu sur cette ligne fixe 147 appels d'usagers et de professionnels sur les 2549 appels reçus sur l'ensemble des réseaux, ce qui est peu.

La majorité des partenaires joignent les salariés du réseau via les numéros de téléphones portables des salariés ou par mail. De même, les autres réseaux reçoivent des patients en consultation, ce qui peut expliquer l'écart conséquent d'appels reçus.

## AXE 4 : LA VEILLE ET LA DIFFUSION DES ACTUALITES, DES RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES ET DES INFORMATIONS EN PERINATALITÉ

Cette année, REPEMA a mis en place beaucoup d'actions de communication dans le but de transmettre des messages clés, de renforcer la communication institutionnelle, de diffuser l'actualité périnatale et d'informer la population.

### PUBLICATIONS PRESSE

Il s'agit de créations visuelles et de publications de messages de prévention sous forme d'encarts presse reprenant une thématique et un message fort de prévention en lien avec la périnatalité à l'occasion d'une journée nationale et internationale.

9 encarts presse ont été réalisés en 2022 et publiés dans le flash info.

Nombre d'encarts presse	Date	Sujet
9	14 février	Cardiopathie congénitale
	13 avril	Ramadan et grossesse
	26 avril	Ramadan et grossesse
	03 août	Journée des sage-femmes
	06 août	Semaine mondiale de l'allaitement maternel
	24 septembre	Semaine mondiale de l'allaitement maternel
	02 novembre	Journées périnatales de Mayotte
	17 novembre	Journée mondiale de la prématurité

## PUBLICATIONS MEDIAS

Plusieurs communiqués de presse, émissions TV et Radio sur Mayotte 1<sup>ère</sup> et KWEZI TV (place public, unono, ou plateau TV) ont été réalisés en 2022.

Nombre de communiqués envoyés	Sujet	Nombre d'articles Presse	Nombre d'information radio	Nombre d'information TV
9	La Répémobile en tournée		Plusieurs	
	Semaine mondiale de l'allaitement maternel	3	2	1 reportage + 1 plateau IV au JI Mayotte 1 <sup>ère</sup>
	Semaine nationale de l'allaitement maternel	1	1	1 plateau TV
	Journée mondiale de la contraception	5	Plusieurs	2 reportages + 2 plateaux TV
	Journées périnatales de Mayotte	6	1	2 interventions IV
	Journée Internationale des Sage femme	1	1	
	Ramadan et grossesse	1	1	
	Cardiopathie congénitale	1	1	
Journée mondiale de la prématurité	1	1	1	

## PUBLICATIONS SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX

Nombre d'actualités Site internet	Sujets
6	Journée mondiale de la contraception – Café débat
	Formation allaitement maternel
	Formation théorique à la pratique des Interruptions Volontaires de Grossesses par voie médicamenteuse
	Formation RCF
	Formation grossesse et nutrition
	Journées périnatales de Mayotte

Publications Facebook	Sujets
<b>57 au total</b>	Jeûne, ramadan et grossesse
	Journée mondiale de l'avortement
	Journée mondiale de la contraception
	Journée mondiale de la sage-femme
	Journée mondiale de la prématurité
	Semaine mondiale allaitement maternel
	Semaine nationale de l'allaitement maternel
	Journée mondiale de la santé
	Journée internationale des droits des femmes
	Cartographie des lieux de procurement des préservatifs à Mayotte
	Fête des pères
	Calendrier vaccinal
	Les bienfaits de l'allaitement maternel
	Les différents moyens de contraception
	La contraception d'urgence
	ASKIP la série
	Journée mondiale de la ménopause
	Bronchiolite
	Journées périnatales de Mayotte
	Journée mondiale de lutte contre le SIDA
Semaine de dépistage à Mayotte	
Lancement application santé sexuelle « Chababi Jouwa »	

Nombre de publications FB	Nombre d'interactions	Nombre de nouveaux abonnés	Nombre d'abonnés (total)	Couverture totale	Audience
57	50 en moyenne	369	4986	79741	<p>71,5% sont des femmes 28,5% sont des hommes</p> <p>63% des visiteurs ont entre 18 et 34ans</p>

En 2022, le REPEMA a réalisé deux grandes campagnes de communication autour de la contraception et de l'allaitement maternel sur les réseaux sociaux.

De nombreux contenus ont notamment été publiés sur la page Facebook du réseau afin de sensibiliser et d'informer la population sur ces thématiques de santé publique.

## 1) Sensibilisation sur l'allaitement maternel

Plusieurs publications de sensibilisation sur l'allaitement maternel ont été postées sur la page Facebook du réseau, et notamment à l'occasion de la semaine mondiale de l'allaitement maternel. L'objectif était de promouvoir les bienfaits de l'allaitement maternel en encourageant et soutenant les femmes allaitantes, à travers des illustrations, des photographies et des vidéos.



## 2) Sensibilisation sur la contraception

Diverses publications de sensibilisation autour de la contraception ont également été postées sur la page Facebook du réseau, et notamment à l'occasion de la semaine de la contraception.



Au cours de l'année, le réseau a également relayé sur ses réseaux sociaux les différentes actions de sensibilisation des partenaires, tels que : la journée internationale des droits des femmes, la semaine de dépistage à Mayotte, la journée mondiale du SIDA, le lancement de l'application santé sexuelle Chababi Jouwa, etc.

En 2023, le réseau souhaite rester sur cette même dynamique de diffusion d'informations autour de la périnatalité. REPÉMA envisage également de se rendre toujours plus visible sur les réseaux en créant de nouveaux comptes tels que Instagram et LinkedIn. La publication de contenu sur ces différents réseaux permettrait non seulement d'augmenter la visibilité de REPÉMA mais également de sensibiliser plus de personnes.

# **AXE 5 : MUTUALISATION DES RESEAUX**

Bilan de la mutualisation sur les 2 années écoulées :

Depuis l'entrée de REPEMA dans les locaux du quartier Boboka en 2020

## **1) La mutualisation des salariés**

La mutualisation des salariés sur des temps de travail très courts a vu ses limites sur le fonctionnement de l'activité du réseau, il reste très peu de salariés mutualisés sur REPEMA.

Fin 2022, l'équipe du Réseau REPEMA est constituée de

- 1 Chargée de Projets Prévention (1 ETP)
- 1 Sage-femme (antenne mobile/EVARS) (1 ETP)
- 1 Responsable Administratif & Financier (1 ETP)
- 1 Accompagnante sociale (1 ETP)
- 2 postes vacants de Responsable et Chargé de communication, mis à disposition sur les 2 autres réseaux (2 ETP : 0.8 REPEMA – 0.6 REDIAB YLANG – 0.6 REDECA/CRCDC)
- 1 poste vacant d'Assistante de coordination (1 ETP)
- 1 Sage-femme de coordination (0.8 ETP) mise à disposition par le CHM

Les salariés mutualisés au REPEMA :

- 1 Assistante de direction (0.22 ETP), a arrêté sa mutualisation fin décembre 2022
- 1 Chauffeur-coursier (0.2 ETP), à disposition une journée par semaine au REPEMA
- 2 Agents d'accueil (0.66 ETP au total)

Un bilan d'activité pour ces 3 derniers postes sur chacun des réseaux a été demandé pour connaître le temps dédié au REPEMA et pouvoir ajuster en 2023 la contribution financière du REPEMA sur ces postes. Sur le pôle Communication, la surcharge de travail et les difficultés rencontrées par les salariés liés aux fonctionnements différents des 3 réseaux obligent à modifier cette organisation : un Responsable Communication sera recruté début 2023 à temps plein pour le réseau REPEMA uniquement. Chaque réseau va recruter son propre communicant selon ses propres critères et besoins, avec demande individuelle de subventions de fonctionnement à l'ARS.

Chaque réseau demande un site internet dédié. L'actuel est mutualisé et difficile à modifier.

## **2) La mutualisation du bâtiment (espaces communs et bureaux)**

Le 12 décembre 2019, un contrat de répartition des surfaces a été signé et une répartition des bureaux réalisées. Le réseau REPEMA disposait de 93.43 m<sup>2</sup>.

Les surfaces de REDECA/CRCDC : 113 m<sup>2</sup> et REDIAB YLANG : 113 / 109 m<sup>2</sup>.

En 2020, les Directions ont fait le choix de regrouper les salariés par pôle et non plus par réseau afin que l'ensemble des salariés puissent travailler sur des projets communs.

À la suite du remaniement par pôle : coordination, communication, prévention, administration, la surface actuelle disponible au REPEMA est au maximum de 66 m<sup>2</sup>.

L'éparpillement des salariés du réseau rend difficile les échanges d'informations. Le travail sur dossiers entre salariés voire avec les partenaires est difficilement réalisable sans déranger l'ensemble des salariés des autres réseaux.

La concertation de l'ensemble des salariés du REPEMA sur l'agencement de leur lieu de travail et les perspectives d'évolution croissante des 3 réseaux au niveau des effectifs, amène le réseau REPEMA à se repositionner sur sa superficie des débuts à Boboka et à récupérer les 30 m<sup>2</sup> perdus.

Actuellement, l'équipe est à moitié au 1er étage, moitié au 2ème étage et il n'y a que 2 salariés qui partagent le même bureau. Les salariés demandent que ces bureaux soient réunifiés par réseau, afin de fluidifier le travail en équipe.

Le réseau REPEMA souhaite récupérer ses locaux au plus tard fin mai 2023 et envisage courant juin 2023 de rediscuter de la surface globale partagée afin de disposer de la même surface que les autres réseaux.

### 3) **La mutualisation des charges annexes**

Conformément à la convention de partenariat qui définit la répartition des charges à part égale entre les trois réseaux de santé, REDECA/CRCDC avance les frais liés au fonctionnement du bâtiment et se fait rembourser par REPEMA et REDIAB YLANG.

La refacturation des charges communes pour chaque réseau est passée de :

- 2021 : 18 000€
- 2022 : 31 000€

Les augmentations sont dues aux dépenses relatives à l'entretien des locaux (+12%), la location des imprimantes (+25%), la télésurveillance (+28%) et la maintenance de la climatisation (+200%).

En revanche, les coûts Orange Internet ont diminué (-17%).

La refacturation des investissements communs à chaque réseau pour 2021 était de 2000€.

La gestion des dysfonctionnements du bâtiment :

- pannes d'électricité,
- d'ascenseur,
- d'alarme,
- les problèmes de plomberie,
- et d'informatique.

Ainsi que la gestion administrative :

- commandes de consommables,
- facturations,
- rédaction des comptes-rendus,
- les demandes de devis,

sont supportées à 70% par l'assistante de gestion de REDECA/CRCDC, poste non mutualisé.

# ACTIONS EN COURS

---

- **Le réseau participe activement sur**

- La campagne de promotion des outils de communication existant à REPEMA
- La prise en main des dossiers des échographistes dans le cadre des agréments pour le dépistage de la T21
- Les discussions autour de la mutualisation
- L'animation des réunions
- Le réseau participe activement à la coordination entre le CHM, la PMI et les libéraux
- Le comité scientifique
- La mise en place du staff médico-social des femmes vulnérables

- **Prochainement**

- Réalisation du prochain CPOM en 2023
- Mission de la FFRSP pour la mise en place d'un réseau de suivi des enfants vulnérables (RSEV) à Mayotte
- Audit de surveillance de la certification QUALIOPI à partir de novembre 2023  
Période de validité : 27/06/2022 - 26/06/2025 : audit de surveillance a lieu 18 mois après le début de la certification
- Campagne de promotion de l'allaitement maternel
- Réflexion autour des actions de terrain sur la contraception
- Actions de terrain en lien avec les trois réseaux de santé Mayotte
- Réflexion sur les missions de l'antenne mobile : contraception, partenariat...
- Mise en place des TROD dans l'antenne mobile
- Formation des salariés : commencées en 2022, les formations LEAD PERFORMANCES continuent en 2023 pour l'accompagnement gratuit aux OF (Organismes de Formations) financés par le CARIF OREF
- Recrutements :
  - Responsable de communication propre au REPEMA
  - Un chargé de mission pour la mission vulnérabilité des femmes
  - Un professionnel de santé pour la mission RSEV
  - Un référent formation
  - Une sage-femme pour l'antenne mobile
  - Une secrétaire

# CONCLUSION

---

Malgré les obstacles inhérents au territoire de Mayotte, le Réseau Périnatal a su garder son dynamisme et ses résultats positifs en assurant ses missions pour le monde de la périnatalité.

En effet, malgré les nombreux départs sur des postes non renouvelés en 2022, les activités du réseau ont été décuplées, tant dans ses missions de formations que dans ses missions de terrain de l'antenne mobile et sur l'EVARS. De fait, leur activité a plus que doublé par rapport à 2021. De nouvelles formations ont été proposées aux professionnels, et ce sous la certification Qualiopi obtenue cette année.

Une attention a particulièrement été portée sur le développement de la mission de coordination des professionnels et de la prise en charge en périnatalité, notamment à travers l'organisation des réunions sectorielles et les réunions pour l'amélioration du parcours de soins IVG. Les prévisions établies sur la promotion de l'allaitement maternel ainsi que celles de la contraception se sont concrétisées. L'allaitement maternel a été promu et relayé sur le territoire à travers la création et la diffusion d'une large campagne et de différents outils, au même titre que pour la contraception.

Néanmoins, le réseau fait face, de manière constante, à une difficulté connue à Mayotte : le turn over des professionnels et le sous-effectif global sur le terrain. Ceux-ci freinent la mobilisation des acteurs pour les actions et les projets nécessitant des groupes de travail. C'est pourquoi certains d'entre eux se sont essouffés malgré les efforts du réseau, tels que la prise en charge nutritionnelle et quelques formations.

De même, le report de la venue de la FFRSP pour accompagner le réseau dans la mise en place d'un RSEV et d'une RMM réseau spécifique amène REPEMA à réaliser ces missions en 2023.

2023 sera une année aussi riche en projets que l'aura été 2022, puisque le réseau souhaite renforcer son équipe par l'embauche de plusieurs professionnels qui réaliseront les missions. L'objectif est de garder le dynamisme établi en 2022, tout en peaufinant certains détails afin de remplir nos missions de la meilleure manière qu'il soit.

# ANNEXES

---

• ANNEXE 1 : FICHES FORMATIONS 2022

78- 89

• ANNEXE 2 : AFFICHE ET PROGRAMME DES JPM 2022

90 - 94

# ANNEXE 1 : FICHES FORMATIONS 2022

Fiche action 1 : Formation professionnelle / EPU / DIU	
intitule de l'action	Journées périnatales de Mayotte le 9 et 10 novembre 2022
justification de l'action	Informier et former les professionnels de la santé périnatale sur les nouvelles recommandations Formation spécifique des professionnels sur des problématiques adaptées à Mayotte
Objectif général	Ces journées ont pour but de rassembler les professionnels du pré et du post-natal, afin de faire émerger différentes propositions d'amélioration des pratiques professionnelles.
objectifs opérationnels	Rencontre des différents professionnels du pré et post natal
Public concerné	Professionnels de la santé et médico-social
niveau géographique	Département de Mayotte
Porteur du projet	Réseau périnatal de Mayotte
Partenaires	ARS CHM PMI Libéraux CHU de la Réunion Conseil départemental de Mayotte- DSPMI Mlézi Maoré - CAMSP Mayotte PJJ CRIP Santé publique France Mayotte Education nationale - Rectorat Association maesha na ounono
moyens	<b>Matériels</b> : Salle de conférence hôtel Sakouli <b>Humains</b> : équipe Repema, membre du CA/bureau Repema, intervenants externe, prestataire Studio 2hzena <b>Financiers</b> : réservation billets avion itnervenant extérieurs, réservation hôtel intervenants extérieurs, location voiture intervenants extérieurs, réservation salle hôtel Sakouli, badge, ventilateurs
Communication	<b>Différents canaux de communication :</b> > Affiche : 1, diffusion par mail au professionnel > Communiqué de presse : 1 > Encart presse : 1, diffusé dans Flash info le 9/11  <b>Article presse :</b> >>> Journal de mayotte + Flash info du 08/11 >>> Journal de Mayotte : 10/11 >>> France Mayotte Matin : 10/11 >>> Mayotte Hebdo : 09/11 >>> Flash Info : 08/11 >>> Les nouvelles de Mayotte : 08/11  <b>Télé :</b> >Mayotte la 1ère : journal de 13h et 19h du 09/11 >Kwezi : la matinale du 10/11  <b>Radio :</b> > Journal de Mayotte la 1ère du 09/11 13h et 19h  <b>Réseaux sociaux : (facebook)</b> > 1 bannière > 1 publication avec visuel > 1 retour en images > 1 story  <b>Site internet Réseau santé Mayotte :</b> 1 actualité pour annoncer les JPM avec les inscriptions et 1 actualité pour diffuser les supports de présentation (après JPM)  <b>Diffusion de mails</b> aux professionnels de santé et aux partenaires pour annoncer l'évènement
Déroulement de l'action	Cette 9ème édition des Journées périnatales de Mayotte portaient sur les thématiques suivantes : > Grossesses précoces : prise en charge des mineures et prévention à Mayotte > La trisomie 21  1 président de séance, ainsi que 5 modérateurs ont été désignés afin d'assurer le bon déroulement des 2 journées.  Les 2 journées ont été filmées afin que les professionnels ne pouvant pas se déplacer puissent participer en visio.
Critères d'évaluation	<b>Organisation de formation :</b> Nombre de réunions de préparation effectuées / nombre de visites de site effectuées <b>Participation, évaluation formation :</b> Nombre de participants par journée Satisfaction globale de la formation
Evaluation	<b>Nombre de participants (présentiel):</b> 114 participants le 9 novembre 97 participants le 10 novembre <b>211 participants en tout sur les 2 journées</b>  En tout, 30 professionnels sont intervenus lors des JPM. 2 d'entre eux venaient de la Réunion, et 1 par visio.  Une diffusion en direct des journées a permis aux professionnels ne pouvant pas être présents de suivre en visio. Taux de participation à la visio : <b>19 personnes le 1er jour et 11 personnes le 2ème jour = 30 au total</b>  <b>Satisfaction des participants :</b> 56 questionnaires rendus au total sur les 2 journées 80,4 des participants sont globalement très satisfaits du colloque (17,9% plutôt satisfait)  73,2% des participants sont très satisfait des apports en connaissances de ce colloque (23,3% plutôt satisfait) 66% des participants sont très satisfait des correspondances du colloque avec leurs attentes (28,6% plutôt satisfait) 75% des participants sont très satisfaits de la qualité des interventions (23,2% plutôt satisfait)  De nombreuses propositions de thématiques ont été effectuées pour de prochaines formations, EPU et IPM, tel que : allaitement maternel ; le secret professionnel ; violence conjugale ; vaccination ; drépanocytose, etc
Bilan	

Fiche action 2 : Formation professionnelle / EPU / DIU	
Intitulé de l'action	Formation Nutrition et Grossesse
Justification de l'action	<p>À Mayotte, l'évolution des modes de consommation fait apparaître une modification des comportements alimentaires (une alimentation riche en sucres, en graisses, en sel, la sédentarité, ...). Cette situation est préjudiciable à la santé car elle favorise l'apparition de maladies chroniques (diabète, hypertension, obésité).</p> <p>Du point de vue obstétrical, environ 10% des femmes enceintes présentent un diabète gestationnel à Mayotte.</p> <p>Dans ce contexte, il paraît important pour Rédiab Ylang 976 et le réseau périnatal de Mayotte de proposer une formation spécifique aux professionnels de santé de la périnatalité qui tient compte du contexte économique, spirituel et culturel de la population mahoraise.</p>
Objectifs	<p>Maîtriser les repères et recommandations nutritionnelles favorables à la santé des femmes enceintes avec facteurs de risques et/ou diabétiques ;</p> <p>Connaître les équivalences nutritionnelles des aliments locaux ;</p> <p>Maîtriser les outils de prévention mis à disposition ;</p>
Porteur de projet	Réseau périnatal de Mayotte
Partenaires	RédiabYlang 976 : réseau diabète
Moyens	<p>Humains : équipe Repema, intervenants</p> <p>Matériels : salle de formation, ordinateur, vidéo projecteur</p> <p>financiers : petit déjeuner formation</p>
Calendrier	<p>4 dates prévisionnelles : 29/03 , 23/06 , 15/09 , 6/12</p> <p>Au vu d'un nombre insuffisant de participants, les sessions du 29/03 et du 23/06 ont dues être annulées</p>
Critères d'évaluation	<p><b>Nombre de participants :</b></p> <p>Nb de sages femmes / Infirmières</p> <p>Nb de médecins</p> <p>Nombre AP/AS</p>
Evaluation / Bilan	<p><b>Nombre de participants par sessions ( 2 sessions)</b></p> <p>&gt;Session du 15/09 à la maternité de Mramadoudou : 4 participants</p> <p>&gt;Session du 06/12 au Réseau de Santé Mayotte : 10 participants</p> <p>Total des participants : <b>14 professionnels formés</b></p> <p>Profil des participants : sage-femmes ( ), IDE ( ), auxiliaire de puériculture ( ), ASH ( ), médecin en puériculture ( )</p> <p><b>Nombre d'intervenants :</b> 2 diététiciennes ( Stephanie Durette et Samyna Riziki) et 1 coordinatrice Rédiab Ylang (Sakina Ali)</p> <p><b>Evaluation questionnaires :</b></p> <p><b>Session 1 :</b></p> <p>nombre de questionnaires distribués : 4</p> <p>100% des participants sont globalement très satisfaits de la formation</p> <p>75% des participants sont très satisfaits des apports en connaissances de la formation</p> <p>75% des participants ont répondu "très satisfait" à la correspondance avec leur attente</p> <p>100% des participants sont très satisfaits de la qualité des interventions</p> <p><b>Session 2:</b></p> <p>nombre de questionnaires distribués : 10</p> <p>66% des participants sont globalement très satisfaits de la formation</p> <p>66% des participants sont très satisfaits des apports en connaissances de la formation</p> <p>66% des participants ont répondu "très satisfait" à la correspondance avec leur attente</p> <p>77% des participants sont très satisfaits de la qualité des interventions</p> <p>Satisfaction globale des participants. Formation intéressante, avec des supports claire et beaucoup d'exemple.</p> <p>Intervenant de qualités et dynamiques,</p>
Commentaires	Contrairement à l'année 2021, nous avons rencontré des difficultés dans la participation des professionnels de santé à cette formation. Ce qui nous a conduis à annuler 2 sessions (sur 4 initialement programmés avec les intervenants)

Fiche action 3 : Formation professionnelle / EPU / DIU	
<b>Intitulé de l'action</b>	Formation Rythme cardiaque foetal
<b>Justification de l'action</b>	Dans la continuité de la formation RCF réalisée en 2021, le réseau périnatal a resolicité l'université de Reims afin d'animer 3 sessions de formations en e learning à la lecture et interprétation du rythme cardiaque foetal avec une approche physiopathologique. Cette formation proposée à l'ensemble des sages femmes et medecins travaillant dans les services d'obstétriques permet d'améliorer les prises en charge et donc de diminuer les risques d'acidose et d'hypoxie foetale. Former l'ensemble des équipes qui prennent en charge des femmes enceintes / diminuer les acidoses métaboliques par une lecture du RCF basé sur la compréhension de la physiopathologique foetal pendant le travail.
<b>Objectifs</b>	Comprendre la physiologie de l'adaptation foetale pendant le travail. A quoi correspondent les modifications visibles sur le tracé ? Maîtriser l'analyse du rythme cardiaque foetal au cours de la surveillance du travail et de l'accouchement. Optimiser et harmoniser les conduites à tenir face à des modifications du RCF, diminuer la variabilité intra-opérateur  Comprendre et intégrer l'usage des données de gazométrie néonatale en pratique courante.
<b>Porteur de projet</b>	Réseau périnatal de Mayotte
<b>Partenaires</b>	Université de REIMS
<b>Moyens</b>	<b>Humains</b> : Coordinatrice médicale, chargée de projets prévention Repema, intervenant <b>matériels</b> : formation en visioconférence <b>Financiers</b> :
<b>Calendrier prévisionnels</b>	3 sessions de formation le 01/04 ; 19/09 ; 07/11
<b>Critères d'évaluation</b>	Nombre de participants par sessions Nombre totale de participant
<b>Evaluation / Bilan</b>	<b>Nombre de participants par sessions</b> >Session 1 : 17 participants >Session 2 : 34 participants >Session 3 : 33 participants Au total : <b>84</b> professionnels formés  <b>Nombre d'intervenant (visio) : 1</b>  <b>Distribution questionnaire d'évaluation :</b> >S1 : 76% des participants évaluent le contenu de la formation comme étant très bon >S2 : 74% des participants évaluent le contenu de la formation comme étant très bon >S3 : 85% des participants évaluent le contenu de la formation comme étant très bon  Retour très positifs de la part des participants et de l'intervenant.
<b>Commentaires</b>	<b>Commentaires des participants :</b> super formateur (4) très bonne formation, très intéressante, très interactive, très complet (18) des rappels utiles et des explications très claires et précises (2) Renouvellement formation (2) Formation longue (4) Formation dense, rythme soutenu (7)

Fiche action 4 : Formation professionnelle / EPU / DIU	
<b>intitule de l'action</b>	<b>Enseignements Postuniversitaires : prise en charge médicale du diabète gestationnel</b>
<b>justification de l'action</b>	D'après la dernière enquête périnatal de 2016, le diabète gestationnel concerne 10% des femmes enceintes, Les sage-femmes et les gynécologues de l'île sont les professionnels de première ligne pour prendre en charge ces patientes sur le territoire.
<b>Objectif de la formation</b>	Maîtriser la prise en charge médical des patientes enceintes présentant un diabète gestationnel pendant la grossesse et le post partum
<b>objectifs pédagogiques</b>	<p>Connaitre la physiopathologie du diabète gestationnel</p> <p>Matrisier et savoir adapter l'équilibre glucémique des patientes enceintes diabétiques</p> <p>Connaitre les différents types de traitements et leurs modalités d'action</p> <p>Savoir adapter la prise en charge au contexte local mahorais</p>
<b>Public concerné</b>	Sage-femems et médecins, du secteur public et privé prenant en charge des femmes enceintes (PMI, libéraux, CHM) à Mayotte
<b>niveau géographique</b>	Mayotte
<b>Porteur</b>	Repema
<b>Partenaires concernés</b>	CHM, PMI, libéraux
<b>moyens</b>	<p><b>Humains : équipe Repema, intervenant</b></p> <p><b>Materiels : salle de formation, ordinateur, pochettes formation</b></p>
<b>Planning prévisionnel</b>	<b>26 avril 2022 13h30-15h30</b>
<b>Critères d'évaluation</b>	Nombre de professionnels formés , nombre d'intervenant,
<b>Evaluation</b>	<p>Professionnels formés : 10</p> <p>Intervenants mobilisés : 1</p> <p>nombre de questionnaires distribués : 10</p> <p>100% des participants sont globalement très satisfaits de la formation</p> <p>100% des participants sont très satisfaits des apports en connaissances de la formation</p> <p>100% des participants ont répondu "très satisfait" à la correspondance avec leur attente</p> <p>100% des participants sont très satisfaits de la qualité des interventions</p>

**Fiche action 5 : Formation professionnelle / EPU / DIU**

<b>intitule de l'action</b>	<b>Enseignements Postuniversitaires : les maladies hypertensives de la grossesse</b>
<b>justification de l'action</b>	Afin de faire le point sur les maladies hypertensives de la grossesse, de l'hypertension gravidique à l'éclampsie en passant par l'HTA chronique et la PE, le Repema organise un EPU sur les maladies hypertensives de la grossesse
<b>Objectif de la formation</b>	Former les professionnels de santé au repérage et à la prise en charge des maladies hypertensives de la grossesse
<b>objectifs pédagogiques</b>	Comprendre la physiopathologie des maladies hypertensives, et leurs facteurs de risques organiser la surveillance adaptée aux pathologies hypertensives de la grossesse prodiguer les conseils pour diminuer lap révalence de l'HTA ou sa gravité, et informer des risques liés à ces maladies Repérer les signes de sévérité des maladies Comprendre l'instauration des traitements
<b>Public concerné</b>	Sage-femmes, médecins et pédiatres exerçant au CHM, à la PMI et dans le secteur libéral à Mayotte
<b>niveau géographique</b>	Mayotte
<b>Porteur</b>	Repema
<b>Partenaires concernés</b>	CHM, libéraux, CHM
<b>moyens</b>	humains : équipe repema, intervenants matériels : salle de formation, ordinateur, pochettes formation
<b>Planning prévisionnel</b>	19 avril 2022, 18h-20h
<b>Critères d'évaluation</b>	nombre de professionnels formés / nombre d'intervenants
<b>Evaluation</b>	<b>Nombre de professionnels formés : 17</b> Nombre d'intervenants mobilisés : 3  Distribution questionnaire d'évaluation : 17 distribués, 14 rendus 93% des personnes qui ont répondu au questionnaire disent être globalement très satisfait de l'EPU

**Fiche action 6 : Formation professionnelle / EPU / DIU**

<b>intitule de l'action</b>	<b>Formation contraception : pose de DIU apport théorique et pratique</b>
<b>justification de l'action</b>	La planification familiale est en enjeu majeur sur le territoire de Mayotte où chaque année un nombre croissant de naissance est enregistré. Un grand nombre de femmes n'ont pas recours à un moyen de contraception. Il s'agit d'offrir à la population un large panel de contraceptifs disponibles sur le territoire. Les dispositifs intra utérin restent méconnus et beaucoup d'idées reçues demeurent quant à son utilisation. Une formation auprès des professionnels sur ses dernières recommandations est un des leviers pour permettre aux femmes qui le souhaitent d'y avoir accès.
<b>Objectif de la formation</b>	Améliorer les connaissances et la pratique sur la pose du dispositif intra utérin
<b>objectifs pédagogiques</b>	Comprendre le mécanisme d'action des dispositifs intra utérins (DIU) Connaitre l'efficacité, les contre-indications, les effets indésirables et les complications et le suivi des DIU Répondre aux questions fréquentes des patientes concernant les DIU et notamment les idées reçues Poser un DIU en sécurité en respectant les règles d'hygiène
<b>Public concerné</b>	Sage-femmes exerçant au Centre Hospitalier de Mayotte (CHM), à la Protection maternelle et infantile (PMI) et dans le secteur libéral à Mayotte.
<b>niveau géographique</b>	Mayotte
<b>Porteur</b>	Repema
<b>Partenaires concernés</b>	Laboratoire BAYER, CHM
<b>moyens</b>	Humains : équipe repema, intervenants (Dr KLASS et Dr MACHADO) Materiels : salle de formation, ordinateur, pochettes formation
<b>Planning prévisionnel</b>	2 juin 2022, de 9h à 12h
<b>Critères d'évaluation</b>	Nombre de professionnels formés / nombre d'intervenants mobilisés / satisfaction des participants
<b>Evaluation</b>	Nombre de professionnels formés : 15 Nombre d'intervenants mobilisés : 2  Distribution de questionnaire d'évaluation de la formation : 15 distribués, 14 rendus  85% des participants sont globalement très satisfaits de la formation 92% des participants sont très satisfaits des apports en connaissances de la formation  92% des participants ont répondu "très satisfait" à la correspondance avec leur attente 92% des participants sont très satisfaits de la qualité des interventions  Satisfaction globale de la formation.

Fiche action 7 : Formation professionnelle / EPU / DIU	
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Formation "Allaitement maternel : optimiser la pratique clinique et soutenir la parentalité - Soins centrés sur l'enfant et sa famille"</b>
<b>Justification de l'action</b>	Proposer aux professionnels de santé de Mayotte une formation basée sur une approche de soins construite sur un modèle collaboratif patient-professionnels et basée sur des données scientifiquement validées dans l'objectif de : respecter la physiologie de la naissance et des processus d'attachement ET renforcer le développement de l'autonomie de la famille et des compétences parentales
<b>Objectif de la formation</b>	Optimiser les pratiques de soins et soutenir la parentalité
<b>Objectif pédagogiques</b>	Envisager les comportements du nouveau-né et les interactions parents-bébé en les reliant à la sensorialité néonatale et aux processus d'attachement Apporter des informations pertinentes aux parents concernant la mise en place du rythme jour/nuit et le respect du sommeil Soutenir les compétences à téter du nouveau-né à terme ou prématuré et faire face aux difficultés de prise du sein éventuelles Favoriser le démarrage de la lactation chez la mère, y compris quand elle est séparée de son bébé Informier et accompagner les femmes enceintes, les couples et les familles de façon respectueuse de leurs choix  Réfléchir en équipe et envisager l'implantation de pratiques de soins en accord avec les recommandations nationales – HAS – et internationales – OMS
<b>Public cible</b>	Professionnels de santé des services de maternité, de pédiatrie et de néonatalogie, professionnels de PMI et les libéraux (médecins, sage-femmes, infirmiers, puéricultrices, auxiliaires de puéricultrice)
<b>Niveau géographique</b>	Mayotte
<b>Porteur de projet</b>	Repema
<b>Partenaires concernés</b>	Organisme de formation Co-naître / CHM / PMI / Libéraux
<b>Moyens</b>	Humains : équipe repema, intervenants matériels : salle de formation, ordinateur, pochette formation
<b>Calendrier prévisionnels</b>	Session 1 : 23,24,25 mai (8h-16h) Session 2 : 30,31 mai et 1er juin (8h-16h) Session 3 : 03,07,08 juin (8h-16h)
<b>Critères d'évaluation</b>	Nombre de professionnels formés par session Nombre de professionnels formés au total Nombre d'intervenants mobilisés
<b>Evaluation / Bilan</b>	Nombre de professionnels formés par session : >Session 1 : <b>18</b> >Session 2 : <b>11</b> >Session 3 : <b>17</b> Nombre de professionnels formés au total : <b>46</b> Nombre d'intervenants mobilisés : <b>2 formateurs</b>  Distribution de questionnaire d'évaluation : S1 : 50% des participants ont répondu être très satisfait de la formation vis-à-vis de leurs attentes S2 : 54% des participants ont répondu être très satisfait de la formation vis-à-vis de leurs attentes S3 : 65% des participants ont répondu être très satisfait de la formation vis-à-vis de leurs attentes
<b>Commentaires</b>	Suggestions des participants : >Renouveler chaque année cette formation. Organiser des formations intra service >rajouter des cas pratiques (pratique de mises au sein, cas clinique de pathologie..) >mettre à disposition des PMI des outils >mixer les profils de personnes à former : IDE, SF, agents d'accueil, médecins

Fiche action 8 : Formation professionnelle / EPU / DIU	
intitule de l'action	<b>Formation théorique à la pratique des Interruptions Volontaires de Grossesses (IVG) par voie médicamenteuse</b>
justification de l'action	Afin d'harmoniser les pratiques sur le territoire de Mayotte, d'améliorer et d'augmenter l'offre de soins en matière d'IVG, le REPEMA, le CDOSF et le CHM, propose une formation en orthogénie théorique et pratique
Objectif de la formation	Former les professionnels de santé à la pratique de l'Interruption Volontaire de Grossesse par voie médicamenteuse, et à l'organisation des soins et de l'offre de soin en orthogénie en articulation avec les autres acteurs de la santé sexuelle
objectifs pédagogiques	Organiser avec son patient la prise en charge de son IVG (de la première consultation à la consultation de contrôle) en conformité avec la réglementation actuelle Informer la patiente sur le déroulé de l'IVG selon les recommandations en vigueur et de lui apporter toutes les informations nécessaires pour sa prise en charge Repérer et d'identifier les situations contre indiquant à une prise en charge par le réseau de ville. (Contre-indication) Utiliser selon les recommandations de la HAS les médicaments nécessaires à la réalisation de l'IVG médicamenteuse (indication, contre-indication, effets indésirable, posologie) selon les recommandations de la HAS. Identifier et d'orienter les patientes vers les structures de prise en charge psychosociale. connaître les spécificités de la prise en charge des mineures identifier les autres ressources du territoire permettant la prise en charge de l'IVG médicamenteuse
Public concerné	Sage-femmes et médecins exerçant au Centre Hospitalier de Mayotte (CHM), à la Protection maternelle et infantile (PMI) et dans le secteur libéral à Mayotte
niveau géographique	Mayotte
Porteur	Repema
Partenaires concernés	CHM / Ordre des sage-femmes / Département de Mayotte
moyens	<b>Humains : équipe repema, intervenants</b> <b>Materiels : salle de formation, ordinateur, pochettes formation</b>
Planning prévisionnel	<b>2 sessions : 25 avril 2022 (8h-16h) &amp; 16 septembre (8h-16h)</b>
Critères d'évaluation	Nombre de participants / nombre d'intervenants
Evaluation	Nombre de participants par sessions : >session 1 : 21 participants >session 2 : 10 participants <b>Nombre de professionnels formés au total : 31 professionnels</b>  Nombre d'intervenants mobilisés : 4  Distribution de questionnaire d'évaluation : >S1 : 83% des personnes qui ont répondu au questionnaire disent être globalement très satisfait de la formation >S2 : 100% des participants disente être globalement satisfait de la formation  Satisfaction globale des participants. Formation interessante et les outils mis à dispoistion en fin de formation ont été jugé utiles
Commentaires	Lors de la session 1, les participants ont émis la demande de diminuer la durée du stage pratique en orthogénie, prévu sur 5 jours. Après concertation, les intervenants ont modifié la durée du stage, passant de 5 jours à 2 jours de stage + 1 matinée au bloc opératoire

Fiche action 9 : Formation professionnelle / EPU / DIU	
<b>intitule de l'action</b>	Enseignements Post universitaires : coqueluche : enceinte on se vaccine en 2022 - Vous saurez tout de l'anémie
<b>justification de l'action</b>	Effectuer un rappel et aborder les nouvelles recommandations/sorties
<b>Objectif de la formation</b>	Améliorer les pratiques des professionnels de santé
<b>Public concerné</b>	Sage-femmes (PMI, libéral, CHM)
<b>niveau géographique</b>	Mayotte
<b>Porteur</b>	Repema
<b>Partenaires concernés</b>	CHM, libéraux, PMI
<b>moyens</b>	humains : équipe repema, intervenants ( Dr Lafont et le Dr Dumont du CPDPN de St PIERRE La Réunion) materiels : salle de formation, ordinateur, pochettes formation
<b>Planning prévisionnel</b>	12 décembre 2022, 17h30-18h15
<b>Critères d'évaluation</b>	nombre de professionnels présents / satisfaction global
<b>Evaluation</b>	<p>Nombre de professionnels formés : 17</p> <p>100% des participants sont globalement très satisfaits de la formation</p> <p>100% des participants sont très satisfaits des apports en connaissances de la formation</p> <p>100% des participants ont répondu "très satisfait" à la correspondance avec leur attente</p> <p>88% des participants sont très satisfaits de la qualité des interventions</p> <p>Satisfaction global des participants qui ont jugés l'EPU intéressant</p>

**Fiche action 10 : Formation professionnelle / EPU / DIU**

<b>intitule de l'action</b>	Enseignements Post universitaires : Rapport CNEOF 22, les nouveautés déchiffrés et Cœur, proposition d'une approche différente et check liste qui rassure
<b>justification de l'action</b>	Effectuer un rappel et aborder les nouvelles recommandations/sorties
<b>Objectif de la formation</b>	Améliorer les pratiques des professionnels de santé
<b>Public concerné</b>	Sage-femmes (PMI, libéral, CHM)
<b>niveau géographique</b>	Mayotte
<b>Porteur</b>	Repema
<b>Partenaires concernés</b>	CHM, libéraux, PMI
<b>moyens</b>	humains : équipe repema, intervenants ( Dr Lafont et le Dr Dumont du CPDPN de St PIERRE La Réunion) matériels : salle de formation, ordinateur, pochettes formation
<b>Planning prévisionnel</b>	12 décembre 2022, 18h-19h45
<b>Critères d'évaluation</b>	nombre de professionnels présents / satisfaction global
<b>Evaluation</b>	<p>Nombre de professionnels formés : 18</p> <p>100% des participants sont globalement très satisfaits de la formation</p> <p>100% des participants sont très satisfaits des apports en connaissances de la formation</p> <p>93% des participants ont répondu "très satisfait" à la correspondance avec leur attente</p> <p>100% des participants sont très satisfaits de la qualité des interventions</p> <p>Satisfaction global des participants qui ont jugés l'EPU intéressant</p>

Fiche action 11 : Formation professionnelle / EPU / DIU	
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Prise en charge et réanimation du nouveau-né en salle de naissance</b>
<b>Justification de l'action</b>	À Mayotte, 30% des accouchements sont réalisés sur les maternités périphériques par des sages femmes. Les maternités périphériques fonctionnent sans gynécologue et sans pédiatre en salle de naissance. Il n'existe pas de SAMU pédiatrique. Il existe également un turn over important des équipes. Afin de sécuriser la prise en charge des nouveaux nés à la naissance, une formation des professionnels à la réanimation néonatale sur site auprès des équipes et régulière permet d'assurer une qualité de prise en charge optimale des nouveau-nés sur les 4 sites périphériques du Centre Hospitalier de Mayotte où sont réalisés les accouchements : Maternité de Mramadoudou, Kahani, Dzoumogné, Pamandzi
<b>Objectif de la formation</b>	Améliorer la prise en charge des nouveau-nés sain et pathologiques à la naissance
<b>Objectif pédagogiques</b>	<p>Evaluer cliniquement un nouveau-né sain et pathologique</p> <p>Comprendre les spécificités de l'enfant prématuré et sa prise en charge</p> <p>Reconnaitre les principales détresses vitales et leur cause</p> <p>Organiser les soins en équipe et de mettre en œuvre une réanimation néonatale du nouveau-né adaptée</p> <p>Prendre en charge la réanimation spécifique d'un nouveau-né présentant une inhalation méconiale</p> <p>Conditionner un nouveau-né pour son transport par voie terrestre ou aérienne avec les moyens adaptés</p>
<b>Public cible</b>	Sages femme - Auxiliaire de puériculture - Aide-soignante
<b>Niveau géographique</b>	Mayotte
<b>Porteur de projet</b>	Repema
<b>Partenaires concernés</b>	CHM
<b>Moyens</b>	<p><u>Humains</u> : équipe repema, intervenants (Equipe de néonatalogie du Centre Hospitalier de Mayotte Dr Ioana CIONGARIU + Dr S. ABASSE + Dr I. ETIENNE)</p> <p><u>matériels</u> : salle de formation, ordinateur, vidéo projecteur, pochette formation</p>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	12 décembre 2022, 8h30-11h30 à la maternité de Mramadoudou
<b>Critères d'évaluation</b>	<p>Nombre de professionnels formés au total</p> <p>Nombre d'intervenants mobilisés</p> <p>Satisfaction des participants</p>
<b>Evaluation / Bilan</b>	<p>Nombre de professionnels formés au total : 10</p> <p>Nombre d'intervenants mobilisés : <b>2 formateurs</b> (Dr CIONGARIU - Anne-Sophie BONNIN)</p> <p>Distribution de questionnaire d'évaluation :</p>
<b>Commentaires</b>	

Fiche action 12 : Formation professionnelle / EPU / DIU	
intitule de l'action	Diplôme universitaire (DIU) échographie gynécologique obstétricale / Année scolaire 2021-2022
justification de l'action	Mise en place d'un diplôme universitaire afin de développer les connaissances et les compétences des professionnels de santé en périnatalité à Mayotte
Objectif général	Favoriser l'acquisition des connaissances et des compétences des professionnels de santé en périnatalité
objectifs opérationnels	Organiser des séances d'exercice au simulateur
Public concerné	Professionnels de santé périnatale de Mayotte (sages-femmes, échographistes)
Niveau géographique	Mayotte
Porteur	Repema / Chargée de projets prévention
Partenaires concernés	Université de la Réunion CHM PMI Professionnels libéraux
Moyens	<b>Humains</b> : chargée de projets prévention <b>Matériels</b> : salle simulateur (Repema) ; simulateur
Organisation	<b>Organisation logistique</b> : 27 créneaux ont été bloqués pour des séances d'exercices au simulateur au Repema (séance de 1h à 3h). Organisation d'une épreuve pratique sur simulateur au Repema : vendredi 30 septembre 2022, de 8h à 15h. Examen réalisé par Dr DUMONT et Dr DOSPEUX
Critères d'évaluation	<b>Participation, inscription et validation:</b> Nombre de professionnels initialement inscrits pour l'année universitaire 2021-2022 Nombre de professionnels diplômés
Evaluation	Nombre d'admis : 3 professionnels ont validé leur DIU sur 10 inscrits

# ANNEXE 2 : AFFICHE ET PROGRAMME DES JPM 2022

**RÊPÊMA**  
Réseau Périnatal de Mayotte

Le Réseau Périnatal de Mayotte organise les

# JOURNÉES PÉRINATALES DE MAYOTTE

9<sup>ème</sup> édition

► Hôtel Sakouli  
► 9 et 10 novembre 2022

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE - ÉCHANGES ET RÉFLEXIONS  
Sous la présidence du Dr Abdoul Karim ABAINE

**Grossesses précoces : prise en charge des mineures et prévention à Mayotte**

**La Trisomie 21**

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE SUR [WWW.RESEAUX-SANTE-MAYOTTE.FR](http://WWW.RESEAUX-SANTE-MAYOTTE.FR)



## ÉDITION 2022 JOURNÉES PÉRINATALES DE MAYOTTE

### MERCREDI 9 NOVEMBRE

**7h30** – Accueil et petit-déjeuner

**8h00** – Discours d'ouverture par le président de la 9<sup>e</sup> édition :

**Dr Abdoul Karim ABAINE**, *directeur général adjoint*  
Direction Pôle Santé, Famille, Enfance du Conseil Départemental de Mayotte

**8h15** – Allocutions des différents partenaires

**8h30** – Début des conférences sur le thème :

*« Grossesses précoces : prise en charge des mineures et prévention à Mayotte »*

**12h30** – Pause déjeuner

**14h** – Reprise des conférences

**17h** – Fin de la première journée de conférences

### JEUDI 10 NOVEMBRE

**7h30** – Accueil et petit-déjeuner

**8h** – Début des conférences sur le thème :

*« La Trisomie 21 à Mayotte et sa prise en charge »*

**12h30** – Pause déjeuner

**14h** – Reprise des conférences

**16h30** – Clôture de la 9<sup>e</sup> édition des Journées Périnatales de Mayotte

**17h** – Fin de la deuxième journée de conférences



# PROGRAMME

**Mercredi 9 novembre 2022**

## **Grossesses précoces : prise en charge des mineures et prévention à Mayotte**

**Matinée – Modérateurs : Dr AK ABAINÉ, directeur général adjoint DPSFE, CD de Mayotte – Mme M. CHEVOLLEAU, sage-femme et membre du bureau, RÉPÉMA**

### **Quelles problématiques liées aux grossesses chez les mineures ?**

- **Quelle prise en charge et difficultés à la maternité de Mayotte ?**  
Mr J. FONT AJNE, *sage-femme coordinateur Maternité, CHM (15min)*
- **Qu'est-ce que ces grossesses précoces viennent nous dire ? Interculturalité et aspect psycho clinique ?**  
Mme H. MOUSLIM, *psychologue clinicienne, DSPMI-CD (20 min)*
- **Une médiation familiale parfois nécessaire ? Vision du travailleur social auprès des familles**  
Mme W. CHANRANI, *conseillère conjugale et familiale, DSPMI-CD (10min)*
- **Quelle stratégie et suivi au niveau de la protection de l'enfance à Mayotte ?**  
Mme A. DAX, *coordinatrice de la CRIP - Service de la protection de l'enfance, CD (25 min)*
- **Quelle place pour les jeunes pères ?**  
Mme A. CLAUS, *psychologue clinicienne, PJJ de Mayotte (10 min)*

### **PAUSE-CAFE (15 MIN)**

- **Focus sur les dispositifs d'hébergement et d'accompagnement LVA Tsoundzou et Tsararano - témoignage usager**  
M. GUERRY, *directeur d'établissement MECSL VAMDA, Mlézi Maoré (15 min)*  
Mme M FOUNDI, *directrice adjointe SNEI - Maescha Na Ounono (10 min)*
- **Quid de la prévention à Mayotte ? Quelles perspectives ?**  
Au niveau du Rectorat : Mme N. EL BERT AI et Mme R. YESSE - *infirmières scolaires, Rectorat de Mayotte (15 min)*  
A l'échelle du territoire : Mme S. AUGIER, *chargée de mission « santé sexuelle et reproductive », Pole Prévention ARS Mayotte (15 minutes)*

### **12H30 - PAUSE DEJEUNER**

## Mercredi 9 novembre 2022

14h – Reprise des conférences

**Après-midi – Modérateurs : Dr R.SERHAL, gynécologue et chef de service maternité, CHM - Dr DIALL, médecin santé publique, CHM**

### Accès à l'IVG médicamenteuse

- **Qu'est-ce qui a changé ?**

Mme V. LE BOTLAN, sage-femme libérale (15 min)

### Infertilité

- **Expérience de la prise en charge de l'infertilité à Mayotte**

Dr R.SERHAL, gynécologue et chef de service maternité, CHM (25 min)

- **Échange autour de situations cliniques. Place de la collaboration Mayotte-Réunion dans ce type de prise en charge**

Dr A. DE NEEF, gynécologue, CHU La Réunion (20 min)

### PAUSE - CAFE (15 MIN)

### La prise en charge de l'extrême prématurité

- **Où en est-on de la corticothérapie anténatale ?**

Dr T. ABOSSOLO, gynécologue, CHU La Réunion (20 min)

- **Quelles attentes pour le néonatalogue, pour l'IDE puéricultrice, pour les parents ?**

Dr S. ABASSE, chef de service néonatalogie, CHM - Mme F. JAFFAR, infirmière puéricultrice, service de néonatalogie au CHM (30 min)

### Contraception et sexualité

- **Enquête « Unono wa Maore »**

Dr Y. HASSANI, épidémiologiste, Responsable Santé Publique France - Mayotte (20 min)

### 17H - FIN DE JOURNEE

## Jeudi 10 novembre 2022

7H30 – Accueil et petit-déjeuner (30 min)

### La Trisomie 21 à Mayotte et sa prise en charge

**Matinée – Modérateur : Dr T. ABOSSOLO, gynécologue, CHU La Réunion**

#### Quelle prise en charge à Mayotte de la Trisomie 21 ?

- **Etat des lieux du dépistage et du diagnostic anténatal - Comment s'améliorer ?**  
Dr M. BOUSQUET, gynécologue DAN, CHM et Mme C. HOAREAU, sage-femme DAN, CHM (20 min)
- **Quelle prise en charge à la naissance ? Et quel suivi ?**  
Dr A. PAMBOU, pédiatre, CHM (30 min)
- **Quel accompagnement des enfants atteints du syndrome de la T.21 au CAMSP de Mayotte ?**  
Mme D. BAHEDJA, éducatrice jeunes enfants - Mme C. RAMEAU, ergothérapeute - CAMSP Miézi Maoré (20 min)
- **Focus sur cardiopathies congénitales et Trisomie 21**  
Dr S. ABASSE, chef de service néonatalogie, CHM (20 min)

#### PAUSE-CAFE (15 MIN)

#### Les maladies hypertensives de la grossesse et ses complications

- **Quel suivi anténatal ?**  
Dr O. POINTEAU, médecin généraliste, CHM/ARS et Dr A. JORDAN, gynécologue, CHM (30 min)
- **Place des outils prédictifs de la prééclampsie**  
Dr T. ABOSSOLO, gynécologue, CHU La Réunion (20 min)
- **Il y a-t-il une surveillance pédiatrique pour les enfants dont les mères ont présenté une HTA gravidique ?**  
Dr I. BUSUGHU, pédiatre stagiaire associé, CHM (15 min)

#### 12H30 - PAUSE DEJEUNER

## Jeudi 10 novembre 2022

14h – Reprise des conférences

Après-midi – Modérateurs : Dr S. ABASSE, *chef de service néonatalogie, CHM*

### Retard de croissance intra utérin

- **Diagnostic, prise en charge anténatal – Focus sur l'utilisation des courbes intergrowth**  
Dr M. BOUSQUET, *gynécologue, CHM (30min)*
- **Quel suivi pédiatrique en post natal pour ces enfants ?**  
Dr SAMPERIZ, *pédiatre, CHU La Réunion (20min)*

### Grossesses gémellaires

- **Modalités d'accouchement**  
Dr T. ABOSSOLO, *gynécologue, CHU La Réunion (30 min)*
- **Quelle prise en charge post natale pour ces enfants ?**  
Dr M. RAMANARIVO et Dr N.J. ANAGNOSTOU, *internes stagiaires associés, CHM (20min)*

## PAUSE-CAFE (15 MIN)

### Liquide méconial

- **Qu'est-ce qui a changé ? Quelle conduite à tenir ?**  
Dr I. CIONGARIU, *pédiatre, CHM (20min)*

### Panorama santé 2022

- **Données périnatales mahoraises**  
Z. TOIBIBOU, *chargé d'études au service études et statistiques, ARS Mayotte (20min)*

### Résumé et clôture de la 9<sup>e</sup> édition

Discours de clôture par le Dr A.K ABAINE, *président des JPM et directeur général adjoint, DPSFE-CD* et le Dr S. ABASSE, *chef de service néonatalogie, CHM*

## 17H - FIN DE JOURNEE